

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Arts, lettres, langues,
sciences humaines et sociales

Université polytechnique des Hauts de France

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 06/06/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Didier Plassard, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019
SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations, *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales* pour l'Université polytechnique des Hauts-de-France et les fiches d'évaluation des formations qui les composent:

- Licence Arts
- Licence Humanités
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales
- Licence professionnelle Gestion de projets et structures artistiques et culturels
- Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel
- Master Arts
- Master Etudes culturelles
- Master Géographie
- Master Management et commerce international

PRÉSENTATION

L'établissement, sous son ancienne appellation d'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, regroupait ses formations à l'intérieur de trois champs : *Arts-lettres-langues et sciences humaines et sociales* (ALL-SHS) ; *Droit, économie, gestion et management* (DEGM) ; *Sciences, technologies et santé* (STS). Depuis septembre 2018, date de sa transformation en Université Polytechnique Hauts de France, les formations sont rassemblées en deux champs correspondant aux deux pôles (Sciences et techniques et Humanités) de l'établissement : d'une part, *Sciences, technologies et santé* (STS) ; d'autre part, *Arts-lettres-langues, droit, économie, gestion et management, sciences humaines et sociales* (ALL- DEGM-SHS).

L'auto-évaluation réalisée par les formations portant sur une période antérieure à la transformation de l'établissement, c'est sur la base de leur ancienne répartition qu'a été rédigé le présent rapport. Seules seront donc envisagées ici les formations en ALL et SHS, soit celles proposées par l'ancienne Faculté de Lettres, arts, langues et sciences humaines, rassemblant 18,7% des étudiants inscrits dans l'établissement.

Les diplômes relevant du champ ALL-SHS sont au nombre de neuf. On dénombre quatre licences : *Arts, Humanités, Langues étrangères appliquées* (LEA), *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) ; deux licences professionnelles (*Gestion de projets et structures artistiques et culturels, Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*) ; trois masters (*Arts, Études culturelles, Management et Commerce International*). La plupart de ces diplômes se divisent à leur tour en parcours : trois pour la licence *Arts* (*Arts plastiques et management artistique, Design graphique et design d'interaction et Scènes et images numériques*) ; cinq pour la licence *Humanités* (*Lettres, Arts, Humanités, Lettres langues communication, Culture administration médias, Histoire-géographie et Histoire archéologie patrimoine environnement – HARPE*) ; deux pour la licence *LEA* (*Anglais – espagnol et Anglais – allemand*) ; trois pour la licence *LLCER avec Anglais LLCER, Anglais Concours, langues, métiers de la culture*(CLMC) et *Espagnol LLCER* ; trois pour le master *Arts* (*Arts plastiques et management artistique, Design graphique et design d'interaction, Scènes et images numériques*), trois pour le master *Études culturelles* (*Textes langues écritures ; Cultures territoires sociétés , Culture et patrimoine*), un seul pour le master *Management et Commerce International* (*Management et négociation internationale*).

Le champ intègre aussi un master *Géographie* comportant un seul parcours qui est *Géographie, environnement, territoires* (GET), porté par l'Université de Lille, et qui était jusqu'en 2017-2018 co-accrédité par les quatre universités régionales. Un seul étudiant de Valenciennes était inscrit, en 2017-2018, dans cette formation qui n'est plus accréditée que par deux universités (Lille et Valenciennes) depuis la rentrée 2018, et qui a subi un profond remaniement. En raison du très faible pourcentage d'étudiants de Valenciennes inscrits dans ce master et des mutations qu'il traverse actuellement, le présent rapport ne prend pas en compte son auto-évaluation : celle-ci est analysée dans le rapport sur les formations proposées par l'Université de Lille.

L'adossement scientifique des formations inscrites dans le champ est constitué par les équipes d'accueil *Cultures, arts, littératures, histoire, imaginaires, sociétés, territoires, environnement* (CALHISTE, EA 4343) et *Design visuel et urbain* (DeVisu, EA 2445).

Les enseignements sont tous dispensés sur le site de Valenciennes (soit sur le Campus du Mont Houy, soit sur le Campus Ronzier II qui rassemble les formations en *Arts*), à l'exception du parcours *Histoire, archéologie, patrimoine, environnement* (HARPE) de la licence *Humanités* et des deux licences professionnelles, qui sont eux regroupés sur le site de Cambrai.

AVIS GLOBAL

L'université offre aux étudiants de l'Université polytechnique des Hauts-de-France la possibilité de suivre des formations bien structurées dans le champ ALL-SHS. On note un réel effort pour proposer aux étudiants l'offre la plus diversifiée possible tout en donnant une cohérence d'ensemble au champ, les masters proposés se présentant comme la poursuite d'études logique des parcours de licence. À de très rares exceptions près, les effectifs étudiants sont constants ou croissants, ce qui montre la vitalité des formations et leur attractivité, même si cette dernière se limite généralement à l'espace régional. Il serait nécessaire d'analyser plus finement ce qui distingue les formations du champ de celles présentes régionalement, nationalement et même internationalement, et de resserrer les liens des formations avec l'environnement socio-économique, afin d'affirmer plus nettement leurs identités et de renforcer leur potentiel d'affichage stratégique.

La plupart des formations ont su réfléchir sur leurs objectifs, sur les connaissances et sur les compétences à acquérir pour les étudiants et sur les débouchés professionnels offerts. La spécialisation progressive est généralement bien prise en compte et les équipes pédagogiques diversifiées, la place des intervenants extérieurs augmentant avec l'objectif de professionnalisation affiché. Toutefois, il est important que les finalités annoncées par les formations puissent être atteintes par les étudiants, ce qui ne semble pas être toujours le cas, soit en raison d'un manque de moyens pédagogiques et matériels, soit parce que les débouchés constatés ne correspondent pas à ceux visés par la formation.

Pour autant que l'on puisse en juger au vu des données transmises par l'établissement, les résultats des formations inscrites dans le champ sont contrastés : le taux d'échec est souvent trop élevé entre la première année de licence (L1) et la deuxième année de licence (L2). Une meilleure information et orientation des étudiants à leur entrée en licence, que facilitera la mise en place d'une plateforme réunissant l'ensemble de l'offre de formation au sein de la communauté d'universités et établissements (COMUE), permettrait probablement de maîtriser la croissance des effectifs et de ramener le taux d'échec au niveau de la moyenne nationale. En master, en revanche, les taux de réussite sont élevés.

Le pilotage est assuré par des équipes pédagogiques engagées dans leurs missions mais, pour plusieurs formations inscrites dans le champ (licence *Arts*, master *Arts*, licence *Humanités*), le faible nombre des enseignants-chercheurs ne permet pas d'atteindre la hauteur des objectifs visés : un rééquilibrage au sein de l'établissement apparaît ici indispensable. On peut regretter le très faible investissement des enseignants-chercheurs dans les deux licences professionnelles (LP).

Par ailleurs, les procédures d'auto-évaluation gagneraient à être repensées afin que disparaissent les zones d'ombres (notamment concernant les procédures de recrutements, les passerelles, les dispositifs d'aide à la réussite) et que les formations soient en mesure de décliner plus concrètement, selon leurs spécificités, les orientations stratégiques de l'établissement.

L'auto-évaluation fait en effet apparaître sur de trop nombreux points la simple citation des politiques générales conduites par l'établissement, sans analyse spécifique au champ *ALL-SHS* ni aux formations concernées. Les taux d'insertion et de poursuite d'études sont souvent peu exploitables, et les formations n'analysent pas suffisamment leurs résultats, se contentant pour la plupart de renvoyer au site Internet de l'établissement. Une refonte des licences professionnelles, dont les résultats sont peu convaincants, devra sans doute être envisagée.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les formations du champ exposent clairement, pour la majorité d'entre elles, les connaissances et les compétences attendues à l'issue de la licence, de la licence professionnelle ou du master. Les dossiers d'auto-évaluation ainsi que les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont sur ce point relativement bien renseignés, à l'exception de ceux des licences *Humanités* et *LLCER* dont la présentation reste trop synthétique.

La distinction entre les objectifs scientifiques et les objectifs professionnels manque parfois de clarté (licence *LLCER*, master *Management et commerce international*). Ces objectifs peuvent dans certains cas manquer de réalisme : soit parce que certains d'entre eux sont en décalage par rapport aux enseignements de la formation (licence *LEA*, licence *LLCER*), soit parce que les objectifs professionnels affichés restent théoriques dans la mesure où la plupart des diplômés choisissent de poursuivre leurs études (licence *Humanités*), soit parce qu'ils apparaissent difficilement atteignables au regard des conditions matérielles et d'encadrement dans lesquelles les formations sont dispensées (licence et master *Arts*).

Des problèmes d'intitulé nuisent à la lisibilité des diplômes pour les deux LP. Si les objectifs professionnels de la LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturels* sont cohérents par rapport à l'intitulé de cette formation, ils ne correspondent pas aux enseignements dispensés qui sont orientés vers le patrimoine. Pour la LP *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*, l'intitulé n'est pas conforme aux débouchés visés qui sont des emplois de techniciens de fouilles.

Les trois masters mis en place sont pensés en termes de poursuite d'études offertes aux étudiants des licences de l'établissement. Si les dossiers d'auto-évaluation des masters *Arts* et *Études culturelles* énoncent clairement les objectifs de ces formations, celui du master *Management et commerce international* reste trop général sur ce point, renvoyant au site Internet de l'établissement. La fiche RNCP et la maquette des enseignements permettent toutefois de vérifier que la formation permet d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice des métiers visés.

On peut donc dire que l'offre pédagogique à l'intérieur du champ est globalement cohérente, puisqu'elle permet aux étudiants de poursuivre en master les études commencées dans le domaine, qu'ils ont eu la possibilité de découvrir en licence.

Les informations sur l'insertion professionnelle sont absentes dans de nombreux dossiers, rendant difficile l'appréciation de l'analyse des objectifs poursuivis en termes de débouchés et de poursuites d'études. Lorsqu'ils sont donnés, les débouchés constatés correspondent mal au contenu de la formation (cas des deux licences professionnelles) ou à son niveau de diplomation (master *Management et commerce international*).

Si les deux LP ont bien pour ambition de proposer une formation correspondant à de véritables profils professionnels, le problème qu'elles rencontrent est l'étroitesse du marché des emplois visés. La LP *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* propose en réalité une formation aux métiers de l'archéologie. Le peu de débouchés sur le marché du travail a récemment conduit l'équipe pédagogique à envisager une réorientation vers les métiers de la médiation, sans que soit fait allusion à de possibles rapprochements avec la LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturels* ou avec le parcours *HARPE* de la licence *Humanités*.

L'université est entourée de nombreux établissements d'enseignement supérieur et son offre de formation, au regard de la provenance des étudiants, répond d'abord à une demande de proximité. Pour autant, la réflexion sur l'articulation des formations évaluées avec celles dispensées dans d'autres établissements, aux niveaux régional, national et international, est inégale. Globalement, leur positionnement dans l'environnement est présenté de manière très générale et peu approfondie. Certaines formations se disent complémentaires de celles dispensées dans d'autres établissements de la région (licences *Arts*, *LEA*, *LLCER*; masters *Arts* et *MCI*), quand d'autres se présentent comme ayant un caractère unique (licence *Humanités*, master *Études culturelles*), mais cela est rarement expliqué ou démontré.

En dehors de l'intervention d'enseignants-chercheurs, rattachés pour l'essentiel au Laboratoire Culture, arts, littérature, histoire, imaginaires, sociétés, territoire, environnement (CALHISTE), et de la possibilité pour les étudiants de certaines formations de participer à des séminaires, les interactions avec l'environnement de recherche sont peu développées dans les dossiers voire déclarées inexistantes, ce qui est particulièrement gênant pour une formation de second cycle universitaire comme le master *MCI*.

Si les liens avec les partenaires professionnels locaux et les institutions territoriales sont logiquement forts pour les LP, ils sont en revanche très inégaux pour les autres formations. Des partenariats socio-économiques nombreux sont décrits à l'échelle de l'université sans que soient explicitées leurs retombées pour les formations inscrites dans le champ, à l'exception du master *Études culturelles* et de la licence *Humanités* qui font état de liens favorisant les stages et l'insertion professionnelle de leurs étudiants.

Le site de Cambrai accueille l'un des parcours de la licence *Humanités (HARPE)*, ainsi que les deux LP. Les étudiants bénéficient ainsi des liens étroits noués avec les milieux professionnels locaux. Toutefois, l'implantation de ces trois formations sur le même site ne facilite pas la lisibilité des spécificités de chacune, cette lisibilité étant elle-même brouillée (comme il a déjà été relevé) par les intitulés des deux LP.

L'ouverture des formations à l'international n'est jamais mentionnée à une autre échelle qu'à celle de l'université. C'est particulièrement regrettable pour les formations dont l'orientation internationale est forte (licences *LEA* et *LLCER*, masters *MCI* et *Études culturelles*) qui gagneraient à construire des partenariats universitaires en accord avec les langues dispensées ou toute autre forme de coopération internationale.

La structure des formations est claire et cohérente. Les masters s'articulent de façon harmonieuse avec les licences. L'accompagnement et la professionnalisation progressive constituent un point fort des formations analysées. La personnalisation des apprentissages fait l'objet de diverses mesures spécifiques, mais leurs résultats ne sont pas quantifiés. Les formations ne sont pas ouvertes à un enseignement en alternance. On peut regretter la faible place donnée à l'enseignement des langues pour les non spécialistes.

Les licences inscrites dans le champ ménagent une spécialisation progressive avec un accent sur la préprofessionnalisation en troisième année de licence (L3). Dans le cas de la licence *Arts*, toutefois, cette spécialisation intervient trop tardivement. Chacune se divise en plusieurs parcours pensés en fonction des débouchés professionnels visés.

Les deux LP n'offrent que peu d'options, sauf pour les langues, la spécialisation se faisant essentiellement par la mise en situation professionnelle.

Pour les masters, un tronc commun existe, mais la spécialisation occupe une grande partie des cours. Dans le master *Arts*, les parcours proposés prolongent étroitement ceux mis en place au niveau de la licence.

Les modalités d'enseignement restent très classiques et les dossiers se contentent le plus souvent de recopier les mesures prises au niveau de l'université pour l'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières ou bien sollicitant la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Dans les licences générales, la place de la professionnalisation varie : un stage d'observation ou d'immersion existe en L3, mais il n'est pas obligatoire dans toutes les formations. En licence *Humanités*, le stage n'est obligatoire que pour le parcours *HARPE*. En licence *LLCER*, il n'existe pas pour les étudiants d'espagnol. Le parcours *APMA* du master *Arts* ne prévoit pas de stage obligatoire, contrairement à ce que prévoit la réglementation.

La valorisation des stages et des projets tutorés pourrait être plus marquée, notamment dans les LP.

Les formations sur le site de Cambrai ont développé des relations solides avec les institutions culturelles et patrimoniales, ou plus généralement avec le tissu socio-économique local.

Beaucoup de dossiers font état de l'existence du *Hubhouse*, mais aucune formation ne précise si ses étudiants se servent de ce facilitateur et comment. Il en va de même pour le réseau professionnel Pro'fil ou pour la participation au prix Pépité qui sont mentionnés sans développement précis sur l'utilisation par les formations de ces tremplins pour l'insertion professionnelle.

Si les dossiers restent évasifs sur la place de la recherche au niveau licence, l'existence du laboratoire CALHISTE assure une bonne initiation au niveau master complétée, pour le master *Arts*, par le laboratoire Design et visuel urbain (DeVisu). Les déclinaisons scientifiques sont toutefois peu développées au niveau master, sauf dans le master *Études culturelles* : séminaires de recherche, module de formation à la recherche en laboratoire, participation aux journées d'études. On regrette en particulier un manque d'informations sur ce sujet pour le master *MCI*.

Le numérique ne joue généralement pas un rôle important dans l'offre de formation analysée. Son usage se limite à l'utilisation d'un environnement numérique de travail (ENT) et de la plateforme *Moodle*. À l'exception des licence et master *Arts*, l'apprentissage se limite aussi, dans ce domaine, au certificat informatique et internet (C2i). On peut regretter que des modules ou des enseignements plus pointus ou plus innovants ne soient pas mis en place pour faire coïncider l'offre de formation aux exigences du monde actuel.

Les équipes pédagogiques sont diversifiées avec des professeurs des universités, des maîtres de conférences, des enseignants détachés du secondaire, ainsi que de nombreux intervenants extérieurs et vacataires, ce qui ancre les formations dans les réalités socio-économiques. On regrette, dans les LP, l'implication trop faible d'enseignants-chercheurs.

On remarque pour certaines formations (licence et master *Arts*, licence *Humanités*), une proportion très élevée de vacataires destinée à compenser le nombre parfois très insuffisant de titulaires. Les charges d'enseignement sont extrêmement lourdes chez certains enseignants de la licence *LLCER* qui dépassent les 300 heures et chez les lecteurs qui dépassent les 200 heures.

Les équipes se réunissent régulièrement à raison de deux à trois fois par an, mais les conseils de perfectionnement ne sont pas toujours conformes à la législation en vigueur : il manque souvent des représentants du monde socio-économique extérieur à la formation, ou des représentants du personnel bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, social, santé (BIATSS). Par ailleurs, certains de ces conseils sont communs à plusieurs formations (licence et master *Arts*, licences *LEA* et *LLCER*), ce qui ne peut que limiter leur pertinence et leur efficacité.

Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants et l'analyse qui pourrait en découler sont très peu présentes dans les dossiers transmis par l'ensemble des formations.

Les modalités de contrôle de connaissance et l'attribution des crédits ECTS sont globalement conformes à la réglementation et parfaitement affichées tout comme la constitution des jurys. L'ensemble des formations s'est doté d'un modèle de portefeuille de compétence (KARUTA). Le supplément au diplôme fait apparaître les compétences préprofessionnelles, transversales, linguistiques et disciplinaires de manière assez détaillée, mais il ne permet pas une personnalisation du parcours de l'étudiant.

Les documents transmis par la LP *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* sont contradictoires entre eux : ils indiquent des données différentes concernant le nombre total des crédits et leur répartition par semestre. La maquette de la LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturels* présente un léger déséquilibre entre nombre d'heures et crédits ECTS, notamment entre les modules un et deux. Par

ailleurs, les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées dans le dossier, tout comme pour la licence *LLCER*.

Ni les procédures de recrutement, ni les passerelles éventuelles entre les formations du champ, ni la présence de dispositifs d'aide à la réussite ne sont précisées dans les dossiers d'auto-évaluation remis par les formations.

Les effectifs des formations sont contrastés : le plus souvent en augmentation (licences *Arts*, *Humanités* et *LLCER*, masters *Arts*, *Études culturelles* et *MCI*), ils sont constants pour la licence *LEA*, mais en baisse pour la LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturels* et faibles, mais stables, pour la LP *Protection et valorisation du patrimoine*. La quasi totalité des inscrits provient de la région Hauts-de-France, avec un taux d'étudiants étrangers particulièrement bas. Les statistiques de l'ensemble des formations confirment que l'attractivité des formations inscrites dans le champ ne dépasse pas le niveau régional et que leur dimension internationale est pratiquement inexistante.

Les taux d'échec entre L1 et la L2 sont eux aussi contrastés, allant de 45% (licence *Humanités*) à 70% (licence *LEA*). Le taux de réussite au diplôme des étudiants de la licence *Arts* est conforme aux moyennes nationales (50% entre la L1 et la L3). Pour la LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturels*, le taux de réussite affiché est de 100% malgré deux abandons en 2015. Le taux de réussite du master *Arts* apparaît plus important que celui du master *Études culturelles*, mais cette impression se corrige si l'on prend en compte le fait que les étudiants inscrits dans cette dernière formation la font souvent en trois ans. Les chiffres fournis pour le master *MCI* sont contradictoires.

Le suivi des diplômés est effectué par l'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP) au sein du Service des études et de la vie étudiante (SEVE). Les résultats de ce suivi apparaissent difficilement exploitables, puisqu'un nombre réduit d'anciens étudiants répond aux enquêtes qui se font seulement à 30 mois. Ils ne sont pas analysés dans les dossiers d'autoévaluation des formations et seules des informations générales sur les dispositifs mis en place par l'université sont communiquées.

L'insertion professionnelle des diplômés, lorsqu'elle est chiffrée, est hétérogène d'une formation à l'autre. Ce taux est particulièrement satisfaisant pour les masters, mais il nécessiterait d'être analysé plus finement : s'il apparaît très important dans le cas du master *MCI* (en 2015, 80% des répondants ont trouvé un emploi ; en 2016, 94,4%), on relève que seuls 63% occupent un poste de niveau master, chiffre qui n'est pas commenté.

Pour la LP *Protection et valorisation du patrimoine*, les données fournies sont contradictoires et les emplois exercés sans rapport avec la formation suivie ni la branche professionnelle visée. Par ailleurs, un tiers des diplômés poursuivent leurs études en master, ce qui est contradictoire avec les finalités d'une LP.

Le taux de poursuite d'études après la licence n'est pas communiqué et ne permet pas de connaître le devenir des étudiants au-delà de la L3.

La poursuite d'études au-delà du master ne concerne qu'un très petit nombre d'étudiants (deux ou trois par an pour le master *MCI*).

POINTS D'ATTENTION

Les formations inscrites dans le champ *ALL-SHS* disposent de moyens inégaux qui, dans certains cas, peuvent mettre en danger la pleine réalisation de leurs objectifs. C'est le cas en particulier des formations en *Arts* et de la licence *Humanités* qui reposent sur une proportion trop faible d'enseignants-chercheurs. S'y ajoutent, pour le domaine des *Arts*, des problèmes dus aux équipements manifestement vieillissants ou insuffisants du Campus Ronzier II.

Il conviendrait aussi de mettre la composition des conseils de perfectionnement en conformité avec la réglementation (par la présence de représentants du monde professionnel extérieurs aux formations et du personnel BIATSS), de renforcer l'enseignement des langues pour non spécialistes, d'introduire des stages obligatoires dans les formations de master où ils ne sont pas prévus, et d'encourager le développement de dispositifs pédagogiques innovants, en particulier grâce aux outils numériques. Les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle mis en place par l'université doivent être mieux ressaisis par les formations.

En master, une interaction plus fine avec les équipes de recherche est elle aussi à construire. L'initiation à la recherche par des travaux personnels doit être effective pour tous les étudiants. Enfin, la coopération internationale impulsée par l'université doit être complétée par des initiatives conduites par les équipes pédagogiques.

L'offre de proximité du Centre universitaire de Cambrai pourrait gagner en cohérence avec une meilleure analyse des débouchés envisagés pour les étudiants et des synergies possibles entre les trois formations proposées, afin de clarifier les intitulés des LP, de préciser leurs objectifs et de renforcer leur lisibilité, voire de repenser l'architecture de l'offre pédagogique sur le site

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE ARTS

Établissement : Université polytechnique des Hauts-de-France

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Arts* de l'Université polytechnique des Hauts-de-France (UPHF) est une licence généraliste du domaine des Arts, proposant en troisième année de licence (L3) trois parcours : *Arts plastiques et management artistique*, *Design graphique et design d'interaction* et *Scènes et images numériques*. Elle accueille environ 380 étudiants dans un bâtiment dédié au département Arts sur le site du Ronzier II, à Valenciennes. Les enseignements sont dispensés en formation initiale ou en formation continue. La licence *Arts* vise à former des étudiants pour qu'ils puissent poursuivre en master *Arts* ou s'orienter vers les mondes professionnels explicitement visés par les trois parcours.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont correctement énoncés dans le dossier, que ce soit pour la poursuite d'études en master *Arts* ou l'orientation vers un des champs professionnels visés par les parcours. Ils sont inscrits dans le champ d'une réflexion théorique, critique et pratique dans le domaine des Arts et recouvrent la maîtrise des techniques et des outils nécessaires à la création et à la diffusion artistique. Les diplômés peuvent ensuite s'orienter de façon plus ciblée en master *Arts* de l'UPHF.

Les intitulés et les thématiques des enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs visés. On peut néanmoins s'interroger sur la capacité réelle des étudiants à pouvoir atteindre l'ensemble des objectifs scientifiques et professionnels énoncés, qui embrassent tout à la fois des savoirs et des savoir-faire techniques nécessaires à la création artistique, tant dans le domaine du Design que de celui des Scènes et des images numériques.

La partie pratique des enseignements de la licence *Arts* est dispensée dans des locaux spécifiques sur le site du Ronzier II, une ancienne caserne qui est présentée dans le dossier d'autoévaluation comme étant insalubre.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Arts* de l'UPHF est précisément positionnée dans la Faculté des Lettres, langues, arts et sciences humaines (FLLASH). Elle prend place dans la région des Hauts-de-France où il existe un riche tissu d'établissements avec l'Université de Lille (qui dispense également une licence *Arts*) et des formations artistiques d'enseignement supérieur (écoles supérieures d'art et de design et écoles nationales d'architecture). La licence est présentée comme étant complémentaire aux autres formations du bassin.

La licence *Arts* se distingue par des ateliers pratiques de créations dans le champ des *Arts, du Design et des Images numériques* en lien avec la dimension théorique. Une plateforme numérique pour l'ensemble des universités et établissements Lille Nord de France a été créée afin de rendre lisible l'ensemble de l'offre de formation sur ce territoire.

L'UPHF, consciente d'un environnement socio-économique en difficulté, souhaite trouver une implication dans des dynamiques territoriales en nouant des relations avec des partenaires (l'École supérieure d'art et design de Valenciennes, le Centre d'art Ronzier...), mais rien n'est précisément explicité dans le dossier d'autoévaluation ; de plus, quand les partenariats y sont énoncés, ils sont inscrits au niveau de l'université sans réelle déclinaison pour la licence.

L'articulation avec la recherche se traduit par la présence de deux équipes d'accueil : le Laboratoire Culture, arts, littérature, histoire, imaginaires, sociétés, territoires, environnement (CALHISTE) et le Laboratoire de Design visuel et urbain (De Visu), auxquelles sont rattachés les enseignants-chercheurs du département Arts. Les coopérations à l'international se construisent grâce aux dispositifs de mobilité étudiante et enseignante dans le cadre des contrats *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus) et dans le cadre d'accords bilatéraux avec des universités hors-Europe. Il est fait mention d'un enseignant référent au sein du département Arts.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est lisible pour les étudiants. Après deux années d'un tronc commun, ils se spécialisent en choisissant l'un des trois parcours en fonction de leur projet professionnel, ce qui intervient trop tardivement. L'orientation au sein d'un des parcours est validée après un entretien en fin de deuxième année de licence (L2). Ils sont la garantie d'une orientation plus fine en vue d'une poursuite d'études en master (les intitulés des trois parcours sont repris dans le master *Arts* de l'UPHF), et d'apprentissages plus précis après deux années de fondamentaux pratiques et théoriques.

La licence *Arts* souhaite articuler des enseignements théoriques et pratiques mais les moyens affectés ne semblent pas réunis. Le conseil de perfectionnement, par la voix unanime des étudiants et des enseignants, déplore la vétusté des espaces de travail et des ateliers, le manque de place, l'absence de matériel ne permettant pas de réunir les conditions nécessaires à un enseignement pratique de qualité.

En prolongeant son équipement récent de deux salles informatiques, dont l'usage n'est pas vraiment décrit dans le dossier, la licence *Arts* s'oriente davantage vers un enseignement du numérique dans le champ de la *Création*. La plateforme pédagogique *Moodle* mise en activité pour permettre des cours en ligne ouvre également d'autres possibilités de transmission. L'université a mis en place des innovations pédagogiques avec l'intégration des *Massive open online courses* (MOOC) comme contenu original, avec des classes inversées, des solutions interactives de vote en groupe, des jeux sérieux, pour favoriser les apprentissages dont la licence *Arts* semble se saisir. L'UPHF souhaite développer progressivement ces modes de transmission par le numérique, en déployant des salles actives pour l'ensemble des composantes de l'université. Il est mis également en place des espaces de *co-working* pour accroître le partage de contenu et permettre la mise à disposition des outils communs.

La licence *Arts* est en capacité d'accueillir des étudiants qui ont des contraintes particulières ou en situation de handicap.

La mise en situation professionnelle reste faible et souvent très générale à l'échelle de l'établissement, avec un module transversal entrepreneuriat destiné à sensibiliser les étudiants au milieu de l'entreprise.

Un stage d'observation est obligatoire en L3 et fait partie de la formation. Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) accompagne individuellement les étudiants dans leur recherche.

Il n'existe pas de lien spécifique avec la recherche ; seule la présence de quelques enseignants-chercheurs permet qu'il y ait un rapport entre la recherche et la formation.

La place pour la dimension internationale est faible: la plupart des étudiants viennent de la région, voire du département du Nord, ce qui renforce le caractère local de la formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique de la licence *Arts* est relativement réduite, et semble parvenir à fournir le nombre d'heures nécessaires en s'appuyant sur un professeur, cinq maîtres de conférences, sept professeurs agrégés (PRAG) et certifiés (PRCE) du second degré, ainsi que sur une quinzaine de vacataires pour une moyenne de 500 étudiants. Il est à noter que la seule professeure de la licence *Arts* est directrice du département. Environ 475 heures, soit 15% de l'ensemble des heures d'enseignements, sont assurées par une équipe de vacataires.

L'équipe est mobilisée et assure le bon fonctionnement des différentes instances. Deux secrétaires accompagnent la responsable de la formation dans les tâches administratives et des réunions régulières de département se tiennent en réunissant tous les acteurs de la formation.

Si le conseil de perfectionnement a fait l'objet de l'élaboration d'une procédure de cadrage pour sa mise en œuvre, on remarque néanmoins qu'il ne prévoit aucun acteur du monde socio-professionnel dans sa composition. Les modalités d'évaluation des enseignements sont clairement énoncées et le règlement du contrôle de connaissances a été adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) en 2016.

La licence s'est dotée d'un modèle de portefeuille de compétences (KARUTA). Le supplément au diplôme, conforme à la législation, est délivré en même temps que le diplôme.

Il n'est pas mentionné de passerelles avec d'autres formations ni de dispositifs particuliers d'aide à la réussite des étudiants.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme sont fournis et correctement renseignés.

Résultats constatés

Il est à noter deux éléments quant aux effectifs d'étudiants et à leurs évolutions : l'augmentation importante des effectifs depuis 2013-2014 qui passent de 287 à 371 étudiants pour l'ensemble de la licence, et le caractère local du recrutement avec un très petit nombre d'étudiants étrangers ou hors région (en 2017, seulement 2 étudiants étrangers et 10 étudiants hors région, sur 168 étudiants recrutés en L1). Ceci tend à démontrer que la licence attire principalement des étudiants issus du territoire, ce qui manifestement correspond à un besoin.

Les taux de réussite semblent corrects : les réformes récentes au sein de la filière rendent peu lisibles les évolutions de ces dernières années, mais l'on comprend que la promotion diplômée de la licence *Arts* en 2016 (76 diplômés) correspond à la cohorte de 142 étudiants recrutés en L1 trois ans plus tôt, à une L2 de 90 étudiants, et à une L3 de 89 étudiants : c'est donc une conduite au diplôme de la moitié d'une promotion de bacheliers.

Les données concernant les résultats d'insertion professionnelle semblent peu pertinentes pour la licence *Arts*. Les étudiants renseignent manifestement rarement les enquêtes qui leur sont envoyées et les informations sont donc générales pour l'ensemble de l'UPHF.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La Licence *Arts* présente une offre de formation claire et lisible.
- Les effectifs sont importants et croissants.

Principaux points faibles :

- L'équipe pédagogique comporte une trop faible part d'enseignants-chercheurs.
- La spécialisation par parcours intervient de manière trop tardive.
- Les conditions d'accueil des étudiants sont insuffisantes.
- La Licence *Arts* est sous-dotée en matériel et en espaces de travail.
- Le positionnement dans l'environnement socio-professionnel au niveau local, national n'est pas suffisamment développé.
- L'ouverture internationale n'est pas suffisamment prise en compte.
- La dimension analytique du dossier d'auto-évaluation est insuffisante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Arts* de l'Université polytechnique des Hauts-de-France est une formation de proximité qui correspond à un besoin certain qu'il convient de consolider et de développer. Elle pourrait profiter de la mutation en cours du contexte valenciennois pour accroître sa visibilité en augmentant ses ressources propres, en s'appuyant sur ses étudiants et son équipe enseignante qui est mobilisée. Elle serait à même de construire une proposition de formation plus ambitieuse et plus affirmée en renforçant les identités disciplinaires.

La formation gagnerait aussi à conforter son positionnement dans l'environnement socio-professionnel local, national et international, ce qui devrait contribuer à son rayonnement. La licence *Arts* pourrait développer son attractivité en repensant autant les formes d'apprentissages que leurs contenus et en multipliant les collaborations.

La nécessité de renforcer toutes les ressources du département Arts, tant humaines que matérielles, au regard d'un nombre grandissant d'étudiants, devient un enjeu majeur pour permettre à la formation de gagner en qualité et de répondre aux objectifs scientifiques et professionnels visés. Des outils de pilotage, tant dans les modalités de suivi des étudiants comme dans la qualité de la formation, sont nécessaires pour rendre possible la transformation engagée de la licence *Arts* dans le domaine des enjeux du design et du numérique.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE HUMANITÉS

Établissement : Université polytechnique des Hauts-de-France

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Humanités* couvre les domaines des Lettres et de l'Histoire-Géographie, en proposant cinq parcours différents : *Lettres, arts, humanités* ; *Lettres, langues, communication* ; *Culture, administration, médias* ; *Histoire-géographie* ; *Histoire, archéologie, patrimoine, environnement* (HARPE). Les enseignements sont dispensés sur le campus Mont Houy à Valenciennes, sauf pour le parcours *HARPE* dont les cours se déroulent sur le site de Cambrai. La licence est accessible en formation initiale et en formation continue.

ANALYSE

Finalité

Le dossier est extrêmement synthétique, voire elliptique, au sujet des finalités de la formation, en renvoyant au descriptif en ligne sur le site de l'université, ce qui est contraire au cadre réglementaire prescrit pour les évaluations du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), lesquelles doivent se baser exclusivement sur le dossier déposé par l'établissement.

Les listes des enseignements comme celles des enseignants, fournies en annexe, sont une simple énumération qui ne permet pas de juger de la cohérence de chacun des parcours.

Une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et un supplément au diplôme sont cependant fournis en annexe et correctement renseignés.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Humanités* est l'une des quatre licences proposées dans le champ *Arts, lettres, langues sciences humaines et sociales*. Le dossier indique qu'elle répond à une attente géographique. L'établissement fait partie de la communauté d'universités et établissements (Comue) Lille Nord de France dont la plateforme numérique MesEtudes-LNF.fr présente aux étudiants et à leurs familles l'ensemble de l'offre de formation régionale. Le dossier souligne l'unicité de la licence, grâce notamment à son caractère interdisciplinaire, mais ne livre aucun argument en soutien à cette affirmation : on peut se demander, par exemple, quelle est la spécificité de cette formation par rapport à la licence *Humanités* proposée dans la même Comue par l'Université de Lille.

La formation a développé des partenariats avec les lycées avoisinants (notamment avec les classes préparatoires littéraires du lycée Watteau), comme avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) Lille-Nord, avec une option de stage en milieu éducatif proposée en troisième année de licence (L3).

Le dossier ne donne pas d'informations précises sur les modalités d'adossment à la recherche de la formation, au-delà du constat que de nombreux enseignants sont affiliés au Laboratoire Culture, arts, littérature, histoire, imaginaires, sociétés, territoires, environnement (CALHISTE) de l'université. La formation a développé des partenariats avec le milieu culturel et patrimonial du pôle métropolitain du Hainaut Cambrésis, en particulier à Cambrai, du fait de l'orientation du parcours *HARPE* où plusieurs professionnels (Direction régionale des affaires culturelles, Musée) interviennent. Son ancrage local lui permet d'offrir aux étudiants des possibilités de découverte du monde professionnel par le biais de stages.

Le dossier fait état des nombreux partenariats internationaux conclus par l'établissement, y compris avec des destinations rarement proposées (Moldavie, Azerbaïdjan), mais ne donne pas d'indications sur les mobilités effectives des étudiants ou des personnels de la formation.

Organisation pédagogique

La formation est structurée autour d'un tronc commun en première année de licence (L1), avec les enseignements fondamentaux de méthodologie et de culture générale. Elle se spécialise ensuite autour de cinq parcours. Les étudiants choisissent à chaque semestre trois options, dont une option de pré-professionalisation. En L3, les enseignements de pré-professionalisation sont consacrés au secteur privé au cours du premier semestre et au milieu de l'enseignement pour le second semestre. Les stages sont optionnels, sauf pour le parcours *HARPE* de Cambrai (huit semaines obligatoires) qui a également mis en place au semestre cinq (S5) un enseignement dédié à la gestion de projets culturels. Le dossier signale (au niveau de l'établissement) un *Hubhouse* dédié à l'initiative et à l'entrepreneuriat étudiant, qui informe notamment sur le statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE), mais il ne précise pas s'il est utilisé par les étudiants de la formation.

La licence ne prévoit pas de dispositif d'alternance. L'université a mis en place les habituels dispositifs d'aide pour les étudiants handicapés et des dispositifs spécifiques pour les étudiants sportifs de haut niveau. Les étudiants salariés ont droit à des aménagements de leur emploi du temps.

Le module transversal certificat informatique et internet (C2i) est de type classique avec auto-évaluation des étudiants (plateforme PIX en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques). La formation utilise la plateforme pédagogique *Moodle*, l'établissement teste un *e-portfolio* et encourage les pratiques pédagogiques innovantes liées au numérique. Le dossier ne signale cependant aucune initiative particulière de la formation dans ce domaine.

Au cours du premier semestre de la L1, les étudiants en difficulté peuvent bénéficier du diplôme universitaire (DU) tremplin, financé partiellement par la région Hauts-de-France sur lequel le dossier ne donne pas d'informations suffisantes : on ignore s'il s'agit d'un renforcement de l'accompagnement pédagogique destiné à améliorer les chances de réussite en L1, ou bien d'un aménagement d'études permettant à l'étudiant de quitter l'université au terme de la première année en ayant obtenu ce diplôme.

Des passerelles entre les différents parcours de la licence sont signalées sans précision. On ne dispose d'aucune information concernant les éventuelles passerelles avec d'autres formations.

Une langue vivante est enseignée tout au long du cursus, et les étudiants peuvent en choisir une deuxième voire une troisième. Il existe un processus formalisé de validation des acquis de l'expérience (VAE) totale ou partielle, destiné en particulier aux étudiants de classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) qui souhaitent intégrer la licence, ainsi que des dispositifs de validation des acquis professionnels (VAP).

Pilotage

L'équipe pédagogique de la formation est composée de sept professeurs des universités, 20 maîtres de conférences, deux professeurs certifiés et deux agrégés détachés du secondaire, cinq attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), un doctorant, 55 vacataires dont 11 issus du monde professionnel. Le nombre des vacataires est très élevé.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement (CP) qui se réunit deux fois par an ; elle teste actuellement un outil d'*E-portfolio* pour le suivi des compétences des étudiants (KARUTA). Il existe un supplément au diplôme (exemple fourni dans le dossier). La formation suit les effectifs des étudiants et des diplômés, à partir des remontées de l'application système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

L'université effectue également un suivi régulier de la provenance géographique des étudiants et du type de Bac obtenu par les inscrits.

Les effectifs des étudiants *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus) sont également suivis, mais il est difficile d'évaluer l'importance des échanges internationaux, faute de données suffisantes.

Résultats constatés

Le tableau des effectifs pédagogiques fourni en annexe au dossier fait état d'une augmentation constante des inscrits en L1 et d'une augmentation correspondante d'admis en deuxième année de licence (L2), avec un taux d'échec au moment du passage en L2 qui reste assez élevé (45 % en 2017/2018), mais inférieur à la moyenne nationale. La quasi totalité des inscrits proviennent de la région Hauts-de-France, avec un taux d'étrangers particulièrement bas. Ces statistiques confirment l'impression d'une formation dont l'attractivité ne dépasse pas le niveau régional et dont la dimension internationale est pratiquement inexistante.

Le suivi des diplômés doit être effectué par l'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP) au sein du Service des études et de la vie étudiante (SEVE). L'utilisation du futur dans le dossier laisse entendre que pour le moment ce suivi n'a pas lieu ; néanmoins, les responsables de la formation constatent que la plupart des diplômés poursuivent leurs études en master (à l'exception de quelques diplômés du parcours *HARPE*, mais aucune donnée chiffrée n'est fournie à ce sujet).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La nature interdisciplinaire de la formation et la diversité des parcours proposés permettent aux étudiants d'acquérir une culture générale et un esprit critique .
- Le dossier fait état d'un suivi individuel des étudiants par l'équipe pédagogique.
- Le souci d'aider les étudiants dans leur insertion professionnelle se note avec l'encouragement à effectuer un stage et, pour le parcours *HARPE* à Cambrai, l'initiation à des outils comme la gestion de projets.

Principaux points faibles

- La faible proportion d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique risque de nuire à la cohérence et à la pérennité de la formation.
- L'ouverture internationale est insuffisamment prise en compte.
- La dimension analytique du dossier d'auto-évaluation est insuffisante.
- Les rapports avec l'environnement socio-professionnel restent faibles.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation se caractérise par son souci de l'interdisciplinarité et par la richesse des parcours proposés. Il serait souhaitable de renforcer la part des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.

Malgré un enseignement très suivi des langues étrangères, la dimension internationale reste peu développée. L'inscription en 2012 du Bassin minier du Nord-Pas de Calais sur la liste du patrimoine mondial offre une réelle opportunité de partenariats, tant avec les gestionnaires responsables du site inscrit qu'avec d'autres sites de *United nations educational, scientific and cultural organization* (UNESCO).

Même si la mise en place de stages dénote une préoccupation d'ouverture au monde professionnel, le dossier ne permet pas de montrer les liens tissés avec l'environnement socio-économique. La formation gagnerait à les présenter de manière plus détaillée, de même qu'à analyser plus précisément les retombées du dispositif tremplin sur les taux de réussite de L1. La formation répondrait ainsi encore mieux à son objectif premier qui est d'offrir aux étudiants du pôle métropolitain une formation de proximité de qualité.



LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA)

Établissement : Université polytechnique des Hauts-de-France

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence générale en *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université polytechnique des Hauts-de-France (UPHF) propose aux étudiants la possibilité de se former à la maîtrise technique et communicationnelle de deux langues étrangères, tout en acquérant des connaissances dans les domaines du Droit, de l'Economie et de la Gestion. Elle comporte deux parcours en fonction du couple de langues choisi : *Anglais/espagnol* et *Anglais/allemand*. La formation se déroule en présentiel, sur six semestres, à la Faculté des Lettres, langues, arts et sciences humaines (FLASH) de Valenciennes.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs visés par la formation en matière de connaissances et de compétences acquises à l'issue de la formation sont détaillés. L'auto-évaluation met ainsi en évidence les compétences techniques et communicationnelles nécessaires aux métiers de l'achat-vente et de l'import-export. Le rôle central de l'enseignement des langues est souligné, complété par les matières d'application (Droit, Economie, Gestion, Comptabilité et Marketing). Toutefois, les ponts établis entre cette formation et d'autres formations de la nouvelle université en devenir ne sont pas clairs et ne semblent pas encore formalisés.

Les débouchés de la formation sont établis. Il est mentionné qu'ils sont consultables sous plusieurs formes : catalogues en ligne, fiches formation et répertoires métiers. Toutefois, certains débouchés ne sont pas cohérents avec les objectifs annoncés et le programme de la formation. Ainsi, si le catalogue des professions est large, il est peu probable qu'à l'issue de la licence, l'étudiant puisse accéder directement à des emplois de traducteur ou journaliste, qui demandent une poursuite d'études et une professionnalisation tout autres. La majorité des étudiants de la licence LEA choisit de poursuivre ses études au sein du master *Management et négociation à l'international* (MNI) proposé au sein de la même faculté. Les autres poursuivent dans d'autres masters. Des statistiques concrètes sur l'accès aux métiers mis en évidence, comme celui de cadre dans le commerce import, export ou celui de commercial dans différents types d'entreprises, sont absentes.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la licence *LEA* dans son environnement universitaire n'est que partiellement analysé. Cette formation explicitement axée sur les langues étrangères, se trouve consolidée par son insertion au sein d'une université la secondant par une logistique importante (relations internationales, plateforme en ligne MesEtudes-LNF.fr, site Web, etc.) et par un bassin avec des sections européennes (continuité lycée-université dans le cadre du *Continuum*). Néanmoins, d'autres formations du bassin, nombreuses semble-t-il, développent des disciplines comparables, notamment des brevets de technicien supérieur (BTS). Aucune analyse n'est proposée sur les spécificités de la licence *LEA* qui la rendraient plus attractive. La visibilité de l'université ne peut se substituer à un positionnement clair dans le bassin au niveau professionnel, afin de ne pas apparaître comme un second choix, ce qui est parfois le cas pour les licences *LEA*. Sur le plan scientifique, l'investissement de nombreux enseignants-chercheurs au sein de la formation constitue un adossement recherche important. Il n'est pas fait mention d'une initiation à la recherche, mais les étudiants peuvent participer aux événements scientifiques du Laboratoire Culture, arts, littérature, histoire, imaginaires, sociétés, territoires, environnement (CALHISTE) : il aurait été intéressant d'en donner quelques exemples concrets. Sur le plan socio-économique, les multiples partenariats affichés par l'université avec le monde professionnel n'ont pas conduit à une valorisation particulière de la filière *LEA*.

La dimension internationale, pourtant essentielle dans une licence qui offre aux langues étrangères une place centrale, est très peu explicitée. Des échanges avec le programme *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus) existent mais on ne connaît ni leur nombre ni les universités concernées. On ne sait pas non plus combien d'étudiants profitent réellement de ces échanges ni à quel moment de leur licence ils partent. La mention du rapprochement entre l'université et des pays comme l'Azerbaïdjan ou le Vietnam ne semble pas pertinente pour la filière *LEA* dans ses parcours *Anglais/allemand* et *Anglais/espagnol*. Aucun partenariat privilégié n'est mis en avant dans le dossier.

Organisation pédagogique

D'un point de vue pédagogique, la formation est cohérente, avec une spécialisation progressive et des dispositifs pour accompagner les étudiants vers la réussite (remise à niveau en première année). Les trois blocs (deux langues et les matières d'application) permettent une progression et une montée en spécialisation tout à fait pertinentes. Il est en effet important de consolider le niveau général en première année de licence (L1), avec l'accent mis sur les langues, avant d'approfondir véritablement l'initiation reçue dans les matières d'application, par l'introduction de la langue professionnelle et spécialisée dans les blocs linguistiques, en écho aux compétences acquises dans les matières de sciences sociales.

La présence de l'informatique au sein du bloc des matières d'application est intéressante, notamment dans son volet certification (module transversal C2i et plateforme PIX). Enfin, l'existence d'un stage en entreprise en troisième année de licence (L3), d'une durée minimale de quatre semaines, vient finaliser un parcours à visée professionnalisante. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est assez classique mais peu lisible au niveau des compétences acquises, lesquelles mériteraient d'être mieux organisées. Un appui de l'université et du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) aide les étudiants à développer les compétences indispensables à la recherche de stage (CV, lettre de motivation, etc.) et met à leur disposition son réseau professionnel Pro'fil. La prise en compte des situations particulières (handicap, sport pratiqué à un haut niveau, travail salarié) rend la formation adaptée à différents profils d'étudiants. La formation peut être accessible après validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou validation d'acquis professionnels (VAP).

Cependant, on peut regretter que les outils mis à disposition par l'université (*Moodle*, forums, visioconférence, etc.) ne donnent pas lieu à une réflexion propre à la formation, aucune mise en œuvre particulière n'ayant été signalée dans le dossier. En ce qui concerne les compétences additionnelles, l'analyse est très générale et non spécifique à la licence *LEA*, ce que l'on ne peut que regretter. Il n'est pas fait état non plus de l'utilisation par la formation des dispositifs liés au statut national étudiant entrepreneur (SNEE) ou du prix PEPITE autour d'un projet entrepreneurial, particulièrement prometteurs, ni des pratiques pédagogiques innovantes.

Pilotage

Peu d'informations sont communiquées au sujet du pilotage de la licence *LEA*. La composition de l'équipe pédagogique est fournie en annexe, mais elle n'est pas analysée. On dénombre 37 enseignants (dont 23 enseignants-chercheurs et seulement deux vacataires) pour un total de près de 175 étudiants dans l'ensemble de la licence, ce qui est assez confortable. Des réunions de département semblent avoir lieu, mais on ne sait pas qui y assiste et notamment si des étudiants y sont représentés : sur ce point, l'auto-évaluation n'a pas été réalisée de manière satisfaisante. Un conseil de perfectionnement existe, mais il est commun aux mentions *LEA* et *Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, ce qui est fort dommage car la spécificité de la filière et ses attentes se trouvent diluées : la poursuite en *master de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* et celle dans un master *LEA* ne répondent pas aux mêmes problématiques. Par ailleurs, le compte-rendu communiqué en annexe fait apparaître que sa composition n'est pas conforme à la réglementation : il n'existe pas de représentant du monde socio-économique, ni de représentant du personnel bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, social, santé (BIATSS).

L'organisation de la rentrée favorise la diffusion des informations nécessaires aux étudiants. Un enseignant référent peut accompagner l'étudiant qui le demande. Une possibilité de réorientation à l'issue du premier semestre permet aux étudiants de changer de cursus. Le contrôle continu favorise un suivi personnalisé des étudiants et une incitation à travailler tout au long des semestres. La capitalisation des enseignements pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne semble adéquate. L'usage du portefeuille de compétences Karuta est indiqué pour certaines formations, mais cette démarche de clarification des compétences acquises est présentée comme étant encore en phase de test. Le supplément au diplôme délivré fait apparaître les compétences préprofessionnelles, transversales, linguistiques et disciplinaires de manière assez détaillée, mais il ne permet pas une personnalisation du parcours de l'étudiant.

Résultats constatés

Le dossier d'auto-évaluation expose l'ensemble des dispositifs mis en place par l'université pour analyser les effectifs, assurer le suivi des diplômés et leur insertion professionnelle. Mais aucune analyse n'est fournie pour la licence *LEA* qui se contente de communiquer des tableaux en annexe, tableaux qui fournissent d'ailleurs des chiffres contradictoires et partiels sur les effectifs, passant du simple au double en L1.

Sur la base de ces chiffres qu'il convient d'interpréter avec précaution, avec près de 70 % d'échec en moyenne en L1, ce qui est très important, l'accompagnement vers la réussite constitue l'un des principaux défis de cette licence. Actuellement, seuls les étudiants les mieux préparés au lycée (filières ES et S) réussissent. En deuxième année de licence (L2) puis L3, le taux de réussite est conforme aux licences du même type avec 80 % environ. Les chiffres du taux de satisfaction concernant la formation sont peu représentatifs (seuls 14 étudiants ont répondu pour l'année 2016-2017). Ce taux est cependant faible (57 %), ce qui devrait inciter le conseil de perfectionnement à y réfléchir.

Par ailleurs, les effectifs sont constants sur les trois années, mais on ne sait pas quelle est la répartition entre le parcours *Anglais/allemand* et le parcours *Anglais/espagnol*, alors même que cela peut poser la question de la pérennité de l'offre de formation et du besoin de mettre en place certaines innovations pour la rendre plus attractive : l'effectif pour les deux parcours réunis dépasse tout juste les 30 étudiants en L2 et en L3. Enfin, il est regrettable qu'il n'existe aucune donnée concernant le devenir des diplômés de L3.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La licence offre une spécialisation progressive au cours des six semestres, avec un renforcement progressif en langues et dans les disciplines d'Economie et de Gestion.
- Le taux d'encadrement est satisfaisant.

Principaux points faibles :

- Le taux d'échec est très fort en première année (70%).
- La dimension internationale de la formation est insuffisante.
- Le pilotage de la formation manque de lisibilité.
- Les relations avec l'environnement socio-économique sont faibles.
- L'auto-évaluation présente des dispositifs communs à toute l'université, sans information spécifique pour cette formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'auto-évaluation de la licence *LEA* n'examine pas les enjeux de la formation sur de nombreux points. Par exemple, l'université met de nombreux outils à la disposition des équipes pédagogiques, et il faudrait que la licence *LEA* se les approprie. Cela pourrait constituer une belle vitrine qui pourrait rendre la filière plus attractive, alors qu'elle semble peu se distinguer des formations similaires à l'échelle locale ou nationale, malgré une spécialisation progressive correctement organisée au fil des six semestres. Pour accompagner cela, le pilotage de la formation mérite d'être clarifié et rendu lisible (il conviendrait notamment de préciser comment les décisions sont prises et sur la base de quelles informations).

La création d'un conseil de perfectionnement spécifique à la licence *LEA* et correctement constitué semble indispensable afin de permettre à la formation d'évoluer et de mieux répondre aux attentes des étudiants. Elle pourrait favoriser une meilleure observation de la filière et une auto-analyse plus fine de la formation. Par ailleurs, intensifier l'internationalisation de la licence *LEA* par une plus grande mobilité des étudiants du bassin semble indispensable.

Enfin, il conviendrait de penser et mettre en place des dispositifs efficaces afin de lutter contre l'échec en L1, ce qui impacterait automatiquement les effectifs en L2 et L3. Cela peut passer par une plus grande implication de l'équipe pédagogique, nombreuse et diversifiée, dans le rôle de référent ou dans la mise en place d'un tutorat obligatoire pour tous les étudiants.



LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER)

Établissement : Université polytechnique des Hauts-de-France

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues, littératures, civilisations étrangères* (LLCER) a pour objectif de développer les compétences linguistiques, littéraires, culturelles et civilisationnelles de ses étudiants pour les aires géographiques correspondant aux langues étudiées (anglais ou espagnol). La licence se décline en trois parcours : *Anglais LLCE* (Langues, littératures, civilisations étrangères), *Anglais CLMC* (Concours, langues, métiers de la culture) et *Espagnol LLCE*. Les enseignements sont dispensés à la Faculté de Lettres, langues, arts et sciences humaines de l'Université polytechnique des Hauts-de-France (UPHF).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation sont définis de manière très générale, ne distinguant pas les objectifs scientifiques et professionnels, ce qui ne permet pas d'en apprécier précisément la finalité. Pour plus de précisions, le dossier renvoie au catalogue des formations disponible en ligne. On comprend cependant que la licence permet à un étudiant de se spécialiser dans la connaissance d'une langue, tout en acquérant d'autres compétences disciplinaires en fonction de ses choix d'orientation et par un jeu d'unités d'enseignement (UE) majeures, mineures et optionnelles. Deux spécialités existent (*Anglais* et *Espagnol*) puis trois parcours sont proposés en troisième année de licence (L3). Il en existe un seul pour les étudiants qui ont choisi l'*Espagnol* contre deux pour les étudiants qui ont choisi l'*Anglais* (le parcours *LLCE* et le parcours *CLMC*). Aucune explication n'est donnée quant au fait que ce choix n'est pas proposé pour l'*Espagnol*. Les enseignements figurant dans la maquette doivent permettre d'atteindre les objectifs visés.

Les débouchés possibles sont énumérés, mais tous ne sont pas cohérents avec la formation dispensée : il est surprenant d'imaginer qu'un étudiant puisse devenir journaliste ou encore salarié de la publicité ou des relations publiques, étant donné le contenu de la formation dispensée dans ces domaines. Aucun chiffre d'insertion professionnelle n'est communiqué pour savoir si réellement les étudiants occupent ces fonctions.

Le dossier mentionne d'ailleurs que les étudiants poursuivent leurs études en master, notamment en master de l'*Enseignement* ou dans un master orienté vers la recherche, ce qui est cohérent avec ce type de licence.

Aucune délocalisation n'est mentionnée pour cette licence.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier reconnaît que des formations de même type sont proposées dans la région du Nord-Pas-de-Calais et dans l'académie voisine de Picardie par l'Université d'Amiens. Aucune analyse sur la distinction avec ces formations en termes de contenu n'est produite. La formation justifie son existence uniquement en raison du bassin de recrutement qui se fait à un niveau extrêmement local. La licence proposée en langues étrangères répond ainsi aux besoins importants constatés sur le plan régional où se multiplient les sections européennes dans les lycées avoisinants.

Comme il s'agit d'une licence générale, la présence de la recherche se limite à l'intervention d'enseignants-chercheurs dans les cours et à la participation possible (mais non vérifiée) des étudiants à des séminaires ou autres manifestations scientifiques organisées par le laboratoire de recherche. De même, le positionnement socio-économique reste limité. Un certain nombre de partenariats existent avec des entreprises ou des structures culturelles au niveau de l'université, mais on ne sait pas ce qu'il en est pour la licence *LLCER*. On peut regretter que le dossier ne fournisse pas de détail, se contentant de dire que les conventions sont conservées au service juridique de l'université. En tant que licence de *Langues étrangères*, la formation devrait être ouverte à l'international. Les étudiants comme les enseignants peuvent participer à des programmes d'échange, d'assistantat, de lectorat et peuvent obtenir des bourses mais aucune statistique sur la mobilité n'est malheureusement donnée. De plus, ces échanges sont essentiellement tournés vers l'Europe, aucun partenariat avec les États-Unis ou l'Amérique latine n'est mentionné, ce qui peut être regrettable pour une licence de *Langues étrangères* dans les domaines *Anglophone* et *Hispanophone*.

Organisation pédagogique

Le contenu de la formation semble cohérent avec une licence de *Langues étrangères*. La construction pédagogique permet une spécialisation progressive. Ainsi, un tronc commun disciplinaire existe en première année de licence (L1) et en deuxième année de licence (L2), puis une spécialisation en L3 oriente les étudiants vers des parcours différents. Le dossier mentionne des UE mineures permettant une personnalisation du parcours de l'étudiant. Mais l'on ne peut se rendre compte de la réalité de cette personnalisation puisque qu'aucune information n'est donnée, dans le dossier, sur le type d'UE ainsi proposé ni sur leur nombre. Des UE libres et des modules transversaux existent, ce qui est positif, même si cela ne représente chaque semestre que 2 crédits ECTS sur les 30 délivrés. Il s'agit d'une formation initiale qui n'est pas adaptée à l'alternance. En revanche, la formation est accessible en validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP), mais on ne sait pas si des personnes en ont déjà bénéficié. Des dispositions spéciales ont été retenues pour les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants salariés. Le dossier décrit un certain nombre de dispositifs mis en place par l'université sur les usages du numérique et les innovations pédagogiques, mais on ne sait pas si les enseignants de cette licence s'en saisissent. La même remarque est faite pour ce qui concerne le lancement d'un dispositif valorisant les initiatives entrepreneuriales des étudiants, dont on ne sait pas s'il est utilisé par les étudiants de cette licence.

S'agissant de la professionnalisation, le dossier insiste sur la volonté de mettre les étudiants en situation professionnelle, ce qui est rare pour une licence générale et mérite d'être souligné. Mais là encore, un déséquilibre est perceptible entre les deux langues. Ainsi, un stage obligatoire est réalisé en L3 pour les deux parcours d'*Anglais*, alors qu'il n'existe pas pour le parcours en *Espagnol*. Aucune information sur la durée du stage n'est communiquée et on peut regretter qu'il ne soit crédité que de deux crédits ECTS pour sa réalisation et la rédaction d'un rapport. Le dossier parle également de la mise en place d'enseignements spécifiques (traduction consécutive, communication orale en entreprise) comme étant des mises en situations professionnelles, mais n'en explique pas le détail. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) liste des compétences cohérentes avec la formation suivie. Les débouchés envisagés sur cette fiche, dont on note qu'ils ne correspondent pas en totalité à ceux annoncés dans le dossier d'auto-évaluation, sont en adéquation avec le parcours des étudiants.

La place de l'international dans l'organisation pédagogique passe principalement par les enseignements en langue étrangère. Des possibilités d'assistantat et de lectorat existent pour les étudiants, mais aucun chiffre concret n'est communiqué. S'agissant des mobilités sortantes et entrantes, il est dommage de constater encore une fois que les informations données concernent l'université et pas précisément la formation pour laquelle ce type d'échange pourrait être intégré dans la construction pédagogique.

Pilotage

L'équipe pédagogique semble être équilibrée : présence de maîtres de conférences, professeurs, professeurs certifiés (PRCE)/ professeurs agrégés (PRAG), lecteurs et attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER). En revanche, les charges d'enseignement sont extrêmement lourdes chez certains enseignants-chercheurs qui dépassent les 300 heures et chez les lecteurs qui dépassent les 200 heures. Des déséquilibres existent entre les deux spécialités : on compte 24 enseignants pour la spécialité *Anglais* et seulement dix pour la spécialité *Espagnol*. De même, si la responsabilité des trois années de licence est partagée entre trois collègues en *Anglais*, elle incombe à un unique collègue en *Espagnol*.

Des réunions de département réunissant enseignants et étudiants élus ont lieu en début, milieu et fin de semestre, mais l'on ne sait pas quel en est l'ordre du jour ni quel type de décisions est pris. On ne sait pas non plus, en dehors des responsabilités d'année, si d'autres responsabilités pédagogiques existent. Un conseil de perfectionnement (CP) a bien été mis en place, mais sa composition n'est pas conforme à la réglementation puisqu'il ne comporte pas de représentant du monde socio-économique. Il est également surprenant de constater que ce CP est commun avec la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA). Enfin, le compte-rendu fourni met en avant la grande satisfaction des étudiants quant à la mise en place du système de contrôle continu pour l'évaluation des connaissances, qui leur permet de mieux évaluer leur progression. En revanche, aucune information n'est donnée dans le dossier quant aux modalités de suivi des compétences (portefeuille de compétences, livret de l'étudiant). Le supplément au diplôme fait apparaître les compétences professionnelles, transversales, linguistiques et disciplinaires acquises en licence, ainsi que la liste des UE, mais aucune personnalisation ne paraît possible pour un étudiant, intégrant par exemple des informations sur les cours optionnels choisis ou le stage réalisé. Des efforts semblent être faits pour la remise à niveau des étudiants entrant dans la formation après le Bac ainsi que pour créer des passerelles pour leur reconversion en cours de formation ; mais, encore une fois, on regrette l'absence de détail sur ces dispositifs qui restent décrits de manière générale au niveau de l'université.

Résultats constatés

Il est extrêmement regrettable qu'aucun résultat ne soit analysé dans le dossier pour la licence et que seules des informations générales sur les dispositifs mis en place par l'université soient communiquées. Ainsi, aucune analyse n'a été proposée dans l'auto-évaluation sur l'augmentation des effectifs constatée depuis trois ans ou encore sur le taux d'échec qui apparaît comme extrêmement important entre la L1 et la L2 (il oscille entre 55% et plus de 60% sur le dernier contrat). On ne connaît pas non plus la répartition des effectifs entre les spécialités et les parcours, qui aurait pu éventuellement expliquer des déséquilibres constatés entre les deux langues. Le taux d'insertion n'est pas communiqué. Le dossier se contente de nous renvoyer vers le site de l'université. Il est ainsi quasiment impossible d'apprécier l'attractivité de la formation, les taux de réussite, d'abandon, le suivi des diplômés, ou la poursuite d'études.

CONCLUSION

Principal point fort :

- La progression pédagogique et la spécialisation sont bien construites.

Principaux points faibles :

- La place de l'international dans la formation n'est pas valorisée : peu d'informations sur la possibilité de faire des mobilités sortantes pour les étudiants.
- Le pilotage de la licence n'est pas suffisamment lisible : aucune mention des différentes responsabilités exercées, un conseil de perfectionnement incomplet et commun avec la licence *LEA*.
- Le stage n'est pas proposé aux étudiants de tous les parcours de la mention.
- Le dossier d'autoévaluation donne peu de données concrètes et fournit rarement une analyse sur la situation permettant de faire une expertise fine de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *LLCER* propose, au cours des trois années, une progression pédagogique qui permet aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques, littéraires, culturelles et civilisationnelles pour les aires géographiques correspondant aux langues étudiées. Il est regrettable que l'organisation en parcours ne soit pas équilibrée et ne permette pas aux étudiants choisissant de se spécialiser en *Anglais* ou en *Espagnol* d'avoir les mêmes opportunités de débouchés professionnels. La mise en place d'un pilotage plus rigoureux de la formation pourrait permettre d'initier une réflexion avec l'équipe pédagogique, les représentants étudiants, le personnel administratif et les représentants du monde socio-économique afin d'aborder ce sujet, mais également d'analyser et de trouver des solutions pour remédier au taux d'échec qui reste important entre la L1 et la L2. La présence de représentants du monde socio-économique pourrait également permettre de réfléchir à l'introduction d'un stage pour les étudiants du parcours *Espagnol*.

On ne peut que conseiller la mise en place d'un conseil de perfectionnement pour la seule mention *LLCER*. Par ailleurs, pour une formation en langues, la place de l'international devrait être davantage présente dans le parcours de l'étudiant. De façon générale, il est regrettable que le dossier d'auto-évaluation n'ait pas été l'occasion pour l'équipe pédagogique de réaliser une véritable analyse de la situation. À de très nombreuses reprises, les seules informations communiquées sont celles, générales, de l'université.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DE PROJETS ET STRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Établissement : Université polytechnique des Hauts-de-France

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Gestion de projets et structures artistiques et culturelles, parcours Médiation et action culturelle* est une formation professionnelle qui s'adresse aux étudiants ayant validé un niveau Bac+2. Elle est dispensée au sein de l'Unité de formation et recherche (UFR) Lettres, langues arts et sciences humaines (LLASHS), et est délocalisée sur le site universitaire de Cambrai.

Cette formation sélective (cohorte potentielle de 25 étudiants) est adossée au Laboratoire de recherche Culture, arts, littérature, histoire, imaginaires, sociétés, territoires, environnement (CALHISTE), avec l'équipe d'accueil 4343 et est inscrite dans le réseau professionnel local. Elle propose une formation théorique et pratique dans les domaines de l'animation et de la médiation culturelle, au travers de quatre modules de compétences sur un volume horaire annuel de 310 heures. Un stage en responsabilité sur une période de 12 à 16 semaines et un projet tutoré représentent la partie professionnalisante de la formation.

ANALYSE

Finalité

Le domaine d'emploi visé est relativement large, tout en restant ciblé sur la médiation culturelle. Les compétences identifiées sont avant tout liées aux techniques de médiation et d'animation, ce qui est relativement cohérent avec un parcours de niveau Bac+3, dans lequel les étudiants doivent pouvoir revendiquer un bagage théorique antérieur. Les compétences évoquées doivent permettre avant tout l'autonomie des étudiants dans leurs futures responsabilités, en matière de communication numérique et de gestion de projet.

Les intervenants professionnels sont une garantie des ajustements des propositions pédagogiques face aux réalités d'un secteur mouvant et souvent précarisé. La formation doit préparer les étudiants aux concours de la Fonction publique territoriale et leur permettre également de poursuivre un cursus universitaire en master *Études culturelles*, ce qui n'est pourtant pas le but d'une LP.

La délocalisation du site est mise en cohérence avec un travail partenarial local large, allant des collectivités locales aux institutions publiques et parapubliques référentes sur le territoire.

L'orientation de la formation est clairement patrimoniale, ce qui contraste avec l'intitulé général de la licence professionnelle et ses objectifs. L'intitulé du parcours correspond bien, quant à lui, aux débouchés professionnels envisagés.

Positionnement dans l'environnement

Le site délocalisé à Cambrai regroupe deux autres licences ayant pour domaine d'expertise le champ patrimonial : une LP *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*, parcours *Actions culturelles et métiers de l'archéologie*, ainsi qu'une licence générale *Humanités* avec un parcours *Histoire archéologie patrimoine*. L'environnement immédiat est cohérent et permet d'envisager une perspective commune et des outils transversaux.

La formation est adossée au laboratoire CALHISTE (EA 4343) auquel appartiennent les enseignants-chercheurs de la formation ; toutefois cet adossement repose davantage sur une relation d'information que sur une collaboration de projets, moins indispensable dans le cadre d'une LP. Par ailleurs, une collaboration en cours est annoncée avec l'École supérieure des Beaux-Arts de Cambrai, sans que cette collaboration ne soit détaillée dans le dossier d'autoévaluation.

La formation est globalement intégrée à la vie des institutions locales et des organismes culturels locaux, moins toutefois au-delà de la région. Plusieurs cadres référents d'institutions locales sont intégrés à l'équipe pédagogique en tant qu'intervenants.

La formation peut s'appuyer sur les relations partenariales de l'université ; la délocalisation oblige les équipes à la mise en place d'outils de suivi à distance, et doit sans doute être dépendante du dynamisme de l'information centralisée. Toutefois, la formation a su mettre en place des relations directes avec les partenaires du territoire, plutôt au niveau local, sans toutefois signer d'accord-cadre avec les branches professionnelles ou les structures référentes.

Enfin, le dossier expose des mobilités et partenariats relatifs à l'Université polytechnique des Hauts-de-France (UPHF) sans préciser clairement l'impact réel sur la formation, ni ce que cette dernière a pu elle-même mettre en place. Cependant, chaque année, au moins un étudiant réalise son stage à l'étranger.

Organisation pédagogique

La formation est construite sur l'articulation entre quatre modules de compétences qui se traduisent en 60 crédits ECTS.

Le module un est un module d'approfondissement des acquis théoriques et thématiques permettant aux étudiants une compréhension des contenus à traiter (patrimoine religieux, immatériel, industriel), ainsi qu'une remise à niveau quelle que soit l'origine des étudiants. Toutefois, les enjeux de la création contemporaine ne sont évoqués que rapidement, ce que semble confirmer le travail partenarial institutionnel.

Le module deux est défini dans un cadre sectoriel optionnel : muséologie, métiers du livre ou spectacle ; il se déroule en immersion dans des structures fléchées et dédiées. L'objectif est la saisie efficace des enjeux spécifiques, ce qui permet aux étudiants de spécialiser leur maîtrise des environnements institutionnels et politiques.

Le module trois est le module classique pour les formations professionnelles qui permet aux étudiants de préciser leurs compétences transversales en expression, communication, multimédia et langues.

Le module quatre vise, quant à lui, à consolider l'approche terrain en préparant à l'insertion professionnelle. Une mention est faite de méthodologie des techniques de conservation préventive, dont l'enjeu semble être d'axer la formation dans le patrimoine de façon affirmée. Seuls les modules deux et quatre présentent un enseignement en option (secteur opérationnel et langue vivante).

L'enseignement de langue vivante dispensé propose un choix entre anglais, espagnol ou allemand. Le potentiel d'orientation vers l'international reste intentionnel et est renvoyé explicitement au prochain contrat.

La formation étant professionnelle, l'accent est mis sur le stage et sur les projets tutorés, qui permettent une compréhension concrète des enjeux du secteur.

On peut toutefois regretter qu'aucune mention du volume horaire accordé au projet tutoré ne soit faite alors même qu'il doit représenter au moins 25% du volume horaire total de la formation hors stage.

L'ensemble de l'enseignement se faisant sur la modalité du tronc commun, la spécialisation des étudiants se précise au moment du stage et des projets tutorés, et particulièrement au sein du module quatre. Les enseignants sont les premiers relais permettant aux étudiants d'entrer dans les réseaux locaux, parce que les enseignements sont délocalisés dans les structures professionnelles partenaires auxquelles appartiennent ces intervenants.

Les étudiants sont suivis à la fois par un tuteur pédagogique et par un tuteur professionnel dans le cadre des projets tutorés et des stages garantissant un suivi du déroulé de ces derniers. Le responsable pédagogique est également en posture de suivi individuel.

La professionnalisation, inscrite dans le cœur de la formation, bénéficie de compétences additionnelles ; le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'université accompagne les étudiants dans leur recherche de stage ; les modalités d'accompagnement sur le site de Cambrai ne sont pourtant pas explicitées au-delà de l'existence d'une plateforme dématérialisée.

Un *Hubhouse* propose l'accompagnement des étudiants sur des projets et initiatives entrepreneuriales. Toutefois, la situation délocalisée de la LP peut rendre plus difficile le recours par les étudiants à ce service. L'UPHF propose en effet plusieurs dispositifs d'accompagnement vers l'entreprise, mais le dossier ne précise pas s'ils sont accessibles aux étudiants de la LP ni, plus largement, du site de Cambrai. La dématérialisation des cours sur la plateforme pédagogique *Moodle* permet de développer l'accessibilité des contenus dans le cadre du dispositif de la formation tout au long de la vie. Les enjeux du numérique faisant eux-mêmes partie des enseignements, l'attention semble être particulièrement vive et intégrée aux modalités d'enseignement : un espace numérique de travail (ENT) et des outils collaboratifs, comme *l'Open academic environment* (OAE) et Pod (diffusion et enrichissement de vidéos) sont accessibles aux enseignants, et aux étudiants ; les étudiants ont accès à une plateforme d'évaluation et de certification des compétences numériques. Toutefois, l'ensemble des propositions pédagogiques est accessible au Pôle Technologie de l'information et de la communication (TICE), pour l'enseignement, qui ne semble pas avoir d'antenne sur le site de Cambrai.

Par ailleurs, si la LP est une formation initiale, l'alternance est possible, sans que ses modalités soient explicitées dans le dossier.

Pilotage

L'équipe pédagogique était dirigée jusqu'en 2017 par un enseignant associé, et depuis 2018 par un professeur des universités (PU) spécialisé en Arts du spectacle. Cette nouvelle responsabilité pédagogique permettra de rééquilibrer un environnement pédagogique composé à un niveau très important de vacataires (12 sur 15). Cette majorité d'intervenants du secteur reste toutefois le gage d'un ancrage professionnel fort.

Les responsabilités pédagogiques et les instances de concertation sont rapidement évoquées sans laisser entrevoir de spécificité propre à la formation, en dehors du cadre réglementaire ; l'intégration des étudiants aux instances n'est pas évoquée. Les enquêtes d'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont évoquées que dans le cadre global réglementaire, sans que soient précisées les modalités concrètes pour la LP; les chiffres parcellaires donnés ne permettent pas l'analyse des résultats. Par ailleurs, l'insertion dans l'emploi n'est pas analysable, puisque les chiffres ne sont pas disponibles depuis 2015, qui semble être une année difficile à la fois dans le recueil des données, mais aussi relativement aux effectifs de la formation (depuis 2013, les chiffres chutent de 22 à 15 étudiants pour une formation qui offre 25 places potentielles).

La maquette de la formation présente un léger déséquilibre entre nombre d'heures et crédits ECTS, notamment entre les modules un et deux; le module un qui concerne les enseignements approfondis sur 80 heures comptabilise huit crédits ECTS, et le module deux qui regroupe les enseignements fondamentaux ne se déploie que sur 70 heures (dont 20 heures en groupes d'option) pour un total de 12 crédits ECTS.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées, ni les critères qui prévalent au recrutement.

Résultats constatés

Si la formation offre la possibilité d'une sélection de 25 étudiants, depuis 2013 les cohortes ne sont jamais complètes et passent même de 22 à 15 (voire 14 suivant les documents) étudiants en cinq ans. Cette baisse très importante interroge sur l'attractivité réelle de la formation, mais plus encore sur la dynamique possible dans les cours en option (langue et enseignements fondamentaux), ainsi que pour les projets tutorés.

La question se pose de l'enjeu de la sélectivité de la formation ; les chiffres des candidatures à l'inscription ne sont pas donnés et ne permettent pas de consolider une analyse. La faible attractivité de cette licence, dont la mention est aujourd'hui très concurrentielle, ne semble pas avoir suscité de mise en relation avec d'autres établissements susceptibles d'orienter leurs étudiants vers cette LP.

Le taux de réussite est de 100% (pour les données accessibles), malgré deux abandons en 2015.

L'enquête d'insertion n'est disponible que pour les trois premières années (puisqu'elle se fait à 30 mois), jusqu'en 2014. On peut noter le chiffre assez bas de six anciens étudiants (sur 17 réponses en 2014) dont l'emploi correspond à la formation.

On peut noter également qu'un petit nombre d'étudiants (entre un et deux à chaque cohorte entre 2012 et 2015) poursuivent un cursus en master à l'UPHF; il aurait été intéressant de connaître le type de master pour évaluer la cohérence des parcours.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La LP présente un très bon taux de réussite.
- La formation s'inscrit dans un réseau dense de professionnels.
- L'enseignement optionnel permet de spécialiser les compétences.
- La dimension professionnalisante de la formation est recherchée dans le contenu des modules, au-delà de la simple expérience de stage.

Principaux points faibles :

- La formation souffre d'un faible investissement des enseignants-chercheurs.
- L'attractivité de la formation est très faible.
- Le dossier d'auto-évaluation ne fait que reprendre, sur plusieurs points, les informations générales de l'établissement.
- Les données propres à la formation ne sont pas analysées.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Gestion de projet et structures artistiques et culturelles* est une formation qui repose sur plusieurs années d'expérience et sur un ancrage local fort. Toutefois, sa perte d'attractivité est réelle, et pose la question de la viabilité de cette formation si le seuil de 15 étudiants par cohorte ne devait pas être atteint avec une équipe pédagogique de 15 intervenants.

L'absence d'analyse des données chiffrées et leur caractère parcellaire ne permettent pas de saisir les difficultés manifestes de la formation, ni l'impact de ces difficultés sur l'insertion professionnelle des diplômés dans le secteur visé.

Des formations et cursus équivalents se développent aujourd'hui dans d'autres régions. Cette formation doit pouvoir affirmer une expertise plus précise et une orientation plus claire en regard d'une concurrence certaine.

De façon générale, le dossier ne propose pas d'analyse des enjeux passés ni à venir, et ne démontre pas le dynamisme de la formation face à un secteur qui connaît de profonds bouleversements internes. Le rayonnement de la formation et son positionnement vis-à-vis des formations dispensées dans d'autres établissements d'enseignement, au-delà des limites régionales, devraient être renforcés, l'attractivité étant ici un enjeu capital.

LICENCE PROFESSIONNELLE PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Établissement : Université polytechnique des Hauts-de-France

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Depuis 2010, la licence professionnelle (LP) *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*, parcours *Actions culturelles et métiers de l'archéologie*, se propose de former des diplômés pouvant accéder à des métiers dans le domaine de l'Archéologie et de l'Histoire de l'art, en offrant un enseignement à l'interface des sciences humaines et sociales et des sciences techniques. La formation se fait en présentiel, à l'Université polytechnique des Hauts-de-France (UPHF) (campus de Cambrai la Forêt) et dans des laboratoires d'archéologie à Lille, Valenciennes, Dainville et Cambrai. 40 crédits ECTS sur les 60 requis sont consacrés à un enseignement sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), représentant 360 heures, 10 crédits ECTS sont consacrés à un stage professionnel (14 à 16 semaines), 10 autres à un projet tutoré (environ 150 heures).

ANALYSE

Finalité

La plaquette de présentation de la LP ainsi que le supplément au diplôme exposent, de façon très claire, le contenu de la formation (y compris le temps de travail estimé ainsi que des références bibliographiques), les attendus en termes de connaissances et de compétences ainsi que les débouchés proposés au terme de la formation : pour l'essentiel celui de technicien de fouilles.

Le déséquilibre entre formation théorique et pratique s'explique par la nature de la formation et sa destination professionnelle, qui nécessitent un grand niveau de connaissances et de savoirs théoriques afin d'assister au mieux le cadre responsable de l'opération archéologique

Cependant, comme l'équipe en charge de la LP le déplore, l'intitulé de la formation n'est pas cohérent avec les débouchés professionnels visés, l'option Métiers de l'archéologie étant la vocation réelle de la formation, sans rapport direct, comme en atteste la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), avec les orientations professionnelles habituellement entendues pour une licence *Protection et valorisation du patrimoine*.

De plus, les objectifs visés en termes de débouchés professionnels apparaissent peu réalistes pour un secteur d'activité où la formation habituellement requise relève davantage d'un Bac +5.

On notera d'ailleurs que le résultat des enquêtes menées auprès des anciens étudiants diplômés en 2013 et 2014,

atteste de l'inadéquation entre la formation et le milieu professionnel puisque, bien que 50% des étudiants déclarent être en situation d'emploi, aucun n'exerce une activité professionnelle en lien avec l'archéologie.

Il est regrettable que cette inadéquation entre la formation professionnelle et la certification, illustrée par le devenir des étudiants, ne fasse pas l'objet d'une analyse dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

Cette LP répond aux besoins en formation des acteurs de terrain de l'archéologie. Organisé lors de sa mise en place avec le Service régional de l'archéologie (SRA), le parcours a pu prendre en compte des besoins nouveaux, de plus en plus techniques. La collaboration étroite avec le SRA, le service municipal d'archéologie de Valenciennes et de Cambrai, mais aussi avec des structures extra régionales (à Dijon, Fréjus, Autun ...), permet aux étudiants de trouver stages et sujets personnels tutorés sans trop de difficultés, et d'être directement en contact avec les réalités des métiers de l'Archéologie.

Aucune LP en *Archéologie* n'est proposée par l'Université de Lille ni par celle d'Artois. Aussi ce projet répond-il à un manque dans le cadre de la région Hauts-de-France.

Le rapport ne fait pas état de l'existence du parcours *Histoire, archéologie, patrimoine, environnement* (HARPE) de la licence *Humanités* qui est proposé sur le Campus de Cambrai, alors que les cours de langue ont été mutualisés avec cette formation.

L'articulation de la formation avec le milieu local, qu'il soit institutionnel ou professionnel est fort, comme en témoigne la convention de partenariat avec la mairie de Valenciennes (service d'archéologie), notamment concernant l'accueil de stagiaires. La coopération avec le milieu professionnel local est également illustrée par le nombre élevé d'intervenants extérieurs, responsables culturels ou encore attachés de conservation dans les musées et conseils départementaux voisins. Un conventionnement avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) est par ailleurs à l'étude, justifié par la grande part des intervenants issus de cet organisme.

S'agissant de la formation de technicien de fouilles, le lien de la formation avec la recherche n'est pas à proprement parler indispensable, mais il est assuré du fait que la plupart des responsables d'opération de l'INRAP qui accueillent et encadrent les stagiaires sont rattachés à des équipes de recherche.

Des liens forts, faisant suite aux stages d'anciens étudiants, existent également à l'échelle nationale (Autun, Dijon, Fréjus). L'origine des étudiants inscrits dans la formation, à 50% non régionaux, atteste également du rayonnement de la licence à une échelle extra régionale.

Le positionnement à l'international se met, quant à lui, beaucoup plus lentement en place et est peu développé, hormis le dispositif *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la LP propose à la fois une formation générale (module un), l'acquisition des connaissances techniques nécessaires, en tenant compte des domaines actuellement novateurs (archéologie du bâti, géoarchéologie ...), et un apprentissage sur le terrain destiné à développer l'autonomie professionnelle de l'étudiant.

Pour chaque unité d'enseignement (UE), les objectifs sont clairement indiqués, tout comme le contenu à acquérir, les prérequis éventuellement nécessaires figurent également.

La formation utilise la plate-forme KARUTA pour aider les étudiants à formaliser les compétences acquises, qui figurent dans le supplément au diplôme.

Plus précisément, le premier semestre (S1) est consacré à un apprentissage théorique et pratique, avec trois enseignements consacrés aux Périodes (huit crédits ECTS). Ces trois grandes périodes sont accompagnées par un cours sur la Géoarchéologie des paysages, type d'enseignement très demandé aujourd'hui.

Le deuxième module Matériaux (12 crédits ECTS) est thématique et permet l'étude de matériaux divers (verre...), mais surtout de prendre en compte des branches particulières de l'archéologie : Archéologie funéraire, Archéologie du bâti.

Le troisième module Méthodologie (13 crédits ECTS) permet à l'étudiant de connaître toutes les étapes de mise en œuvre d'un chantier : le droit, la préparation d'une opération, l'étude du mobilier et les problèmes posés par sa conservation.

Le reste des apprentissages pratiques est réuni dans le module quatre Communication (six crédits ECTS) qui permet à l'étudiant de suivre un cours de langue (20 heures). Un enseignement sur les Techniques de dessin est couplé avec une formation en Numismatique. Enfin, les Nouvelles technologies de l'information et de la communication, la Gestion des projets culturels et la Muséologie complètent ce module.

Le stage de trois à quatre mois (10 crédits ECTS) et le projet tutoré (10 crédits ECTS) complètent la formation. Pour ce dernier, un accompagnement est prévu avec 20 heures d'enseignement réparties en trois séances.

On note néanmoins un total de 59 crédits ECTS et non de 60, avec une répartition différente par modules dans le guide des études Actions culturelles et métiers de l'archéologie (ACMA), dans l'annexe cinq et l'annexe un. Cette répartition place tantôt le module quatre au semestre cinq (S5), tantôt au semestre six (S6) ; ce qui, dans le premier cas aboutit à un total de 40 crédits ECTS au premier semestre et 20 crédits ECTS au second. Or, cette répartition déséquilibrée est contraire à la réglementation en vigueur.

Tous les enseignements proposés font partie du tronc commun, seuls le stage et le projet tutoré permettent un parcours plus personnalisé.

Par ailleurs, depuis 2015, la licence a fait évoluer son intitulé en Actions culturelles et métiers de l'archéologie, afin de prendre en considération l'évolution du secteur, moins porteur en termes de recherches archéologiques que de médiation. Cependant, cette nouvelle couleur donnée à la LP ne transparaît pas dans son organisation pédagogique.

Enfin, l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice pratique du métier semble incomber exclusivement aux stages et projets tutorés.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien identifiée : la plupart sont des professionnels, membres de l'INRAP, rattachés à des laboratoires de recherche, et gérant eux-mêmes des chantiers archéologiques. Ce sont donc des professionnels cœur de métier qui assurent cet enseignement professionnalisant. Ils représentent 70 % de l'équipe pédagogique. Les 30 % restant sont quant à eux des professeurs de langues des lycées voisins, une doctorante, un professeur agrégé (PRAG) et un maître de conférences.

L'équipe pédagogique se réunit en fin de semestre ainsi que lors des jurys et du conseil de perfectionnement. Ce dernier est composé d'étudiants, de deux professionnels responsables de structures culturelles, de trois membres de l'INRAP et de trois membres de l'université (enseignant, doctorant, secrétaire pédagogique).

Les modalités de validation des acquis sont bien notées dans le guide de l'étudiant : il s'agit principalement de contrôle continu (devoir sur table par exemple), plus rarement d'un examen final. Les dates de soutenance des projets et rapports de stage sont clairement mentionnées.

Résultats constatés

La LP organise des enquêtes afin de connaître le devenir de ses étudiants à 30 mois. Toutefois, le tableau fourni des effectifs pédagogiques de 2013 à 2018 ne correspond pas avec le tableau des résultats des enquêtes sur les promotions 2013 et 2014. Les résultats sont donc difficiles à analyser en raison de données parfois contradictoires.

Outre ces imprécisions, les emplois exercés sont sans rapport avec la formation suivie et la branche d'activité professionnelle visée. Enfin, un tiers des étudiants poursuivent leurs études en master (principalement en projets culturels, patrimoine et tourisme) ce qui ne correspond pas aux objectifs d'une LP.

Cependant, le dossier mentionne une évolution en 2017, liée au nouvel axe d'actions culturelles de la mention, lequel favoriserait l'insertion professionnelle de ses diplômés.

Il est regrettable qu'aucune étude d'impact réalisée depuis 2015, date de la modification de cet intitulé, ne permette de corroborer cette assertion.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La formation bénéficie d'un fort ancrage dans les milieux de l'archéologie régionale.
- Le projet tutoré et le stage long permettent aux étudiants une bonne appréhension du milieu professionnel.
- L'attractivité de la licence s'étend au-delà des frontières régionales.

Principaux points faibles :

- L'implication des enseignants-chercheurs dans la licence est presque inexistante.
- La formation présente une incohérence entre son intitulé et son contenu pédagogique.
- Le taux d'insertion professionnelle dans le secteur d'activité visé par le diplôme est quasi nul.
- L'effectif étudiant (13 en moyenne) est faible, notamment au regard du nombre d'intervenants (21).
- Les informations contenues dans le dossier d'auto-évaluation ne sont pas ou sont peu analysées.
- Le dossier présente parfois des données concernant l'établissement et non la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel, parcours Actions culturelles et métiers de l'archéologie* est exclusivement basée sur les métiers de l'Archéologie, dont le secteur d'activité est en crise et pour lequel la formation habituellement requise relève davantage d'un Bac +5, voire d'un niveau doctorat afin de garantir une insertion professionnelle aux diplômés. Ceci pourrait expliquer la quasi absence, dans les enquêtes effectuées sur les précédentes promotions, d'anciens diplômés insérés professionnellement dans le secteur et le métier visés par la LP.

Une réflexion conjointe avec le parcours *HARPE* de la licence *Humanités* proposé sur le même campus de Cambrai permettrait de mieux structurer une offre de formation aux métiers de l'Archéologie et du patrimoine, en tenant compte des évolutions récentes de ce secteur (développement de l'ingénierie du post-fouilles, structuration des dépôts, valorisation des opérations en lien avec des projets de développement rural s'appuyant sur le patrimoine local). Le rapprochement, prochainement contractualisé, avec l'INRAP, principal opérateur français en archéologie préventive, devrait permettre de mieux définir les besoins de demain au-delà du seul métier de technicien de fouilles.

Enfin, cette LP, dont l'intitulé (cf. fiche RNCP) n'est, par ailleurs, pas en adéquation avec les enseignements proposés, n'enregistre chaque année que peu d'inscrits pour un grand nombre d'intervenants : une réflexion devrait être conduite par l'équipe pédagogique à ce sujet.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER ARTS

Établissement : Université polytechnique des Hauts-de-France

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Arts* de l'Université polytechnique des Hauts-de-France (UPHF) est un master proposant trois parcours : *Arts plastiques et management artistique*, *Design graphique et design d'interaction* et *Scènes et images numériques*. Il accueille environ 150 étudiants dans un bâtiment dédié au département Arts sur le site du Ronzier II, où l'ensemble des 500 étudiants du département Arts est regroupé. Ce master vise à former des étudiants pour qu'ils puissent intégrer les mondes professionnels explicitement visés par les trois parcours ou bien poursuivre leurs études en doctorat en choisissant une orientation recherche progressive en cours de master. La formation peut être suivie en formation initiale ou en formation continue.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont correctement énoncés dans le dossier, que ce soit pour la poursuite d'études en doctorat <i>Arts</i> ou pour l'orientation vers l'un des champs professionnels visés par les trois parcours que sont <i>Arts plastiques et management artistique</i>, <i>Design graphique et design d'interaction</i> et <i>Scènes et images numériques</i>.</p> <p>Le master <i>Arts</i> se présente dans une continuité de la licence <i>Arts</i> dont les objectifs de création et de recherche sont explicités par une pratique artistique, une pédagogie de projet et un encadrement personnalisé qui semblent toutefois difficile à atteindre étant donné les espaces, les conditions matérielles et les ressources humaines dont dispose le master. Les débouchés professionnels sont clairement identifiés, cohérents et portés à la connaissance des étudiants.</p> <p>En deuxième année de master (M2), l'orientation vers le monde professionnel se fait grâce à un stage long évalué (trois à six mois) et, pour une orientation vers la recherche, par la rédaction d'un mémoire et sa soutenance.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Arts</i> de l'UPHF est bien articulé avec la licence <i>Arts</i> dont il reprend la structure en trois parcours. Le master est dispensé dans une région où l'enseignement supérieur artistique est riche (plusieurs écoles supérieures d'art, écoles nationale d'architecture...).</p>

En outre, il existe à l'Université de Lille un master *Arts* avec lequel le master valenciennois est co-accrédité.

Il se distingue clairement du master *Études culturelles* et de celui de *Management et Commerce international*, parcours *Négociation internationale* de l'UPHF avec lesquels il partage des séminaires.

Le dossier n'explique pas précisément quel type de liens le master *Arts* entretient avec les écoles supérieures d'art et design de la région : il est simplement précisé plusieurs fois dans le dossier d'autoévaluation que ces formations sont complémentaires, différentes, et connectées entre elles pour quelques projets. L'École supérieure d'Art et de design de Valenciennes (ESAD) est, par ailleurs, le partenaire académique de proximité avec lequel le master conduit des projets pédagogiques en commun autour des technologies interactives. Des partenariats avec d'autres formations sont évoqués de manière générale.

Le master *Arts* a noué des relations avec des partenaires culturels (Le Phénix, Scène Nationale, Le Fresnoy, etc.).

L'UPHF se trouve dans un environnement socio-économique qui nécessite une implication importante de l'ensemble de l'équipe, pour trouver une dynamique d'abord locale et plus largement nationale. Dans ce contexte, force est de constater que le master *Arts* n'apparaît pas vraiment connecté aux institutions de son territoire. Peut-être que l'aspect pluridisciplinaire des équipes de recherche des laboratoires CALHISTE et Design et visuel urbain (De Visu), auxquelles le master est rattaché, permettrait de tisser plus de relations avec le territoire valenciennois.

Les coopérations internationales du master *Arts* semblent se limiter principalement aux échanges avec le programme *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus), bien qu'il existe un enseignant référent au sein du département Arts. On constate également que l'UPHF a un service Relations internationales qui organise régulièrement des réunions d'informations.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est claire et lisible pour les étudiants. Les trois parcours qui commencent en troisième année de licence (L3) sont la garantie d'un approfondissement et d'un accompagnement efficace vers un monde professionnel identifié. L'entrée en master 1 (M1) se fait sur la base d'un entretien avec un jury pour les parcours *Design graphique et design interaction* et *Scènes et images numériques* et sur la base d'un dossier de candidature pour le dernier parcours.

Un tronc commun aux trois parcours permet d'assurer un enseignement des Langues, de l'Esthétique des arts plastiques et numérique, et de la Culture des médias.

Le dossier met en avant le projet personnel de l'étudiant, qui est présenté comme central dans la formation. Le suivi est assuré pour chaque étudiant par un enseignant référent et aussi par des professeurs associés (PAST) pour leur connaissance de l'environnement professionnel. Le master *Arts* affiche deux orientations avec une dimension professionnelle, qui se construit autour de deux stages évalués, (l'un de un à trois mois en M1 et l'autre de trois à six mois en M2), tandis que les étudiants souhaitant s'orienter vers la recherche écrivent en M2 un mémoire faisant l'objet d'une soutenance. Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) accompagne les étudiants et centralise toutes les offres de stage au niveau de l'université. On notera néanmoins que le stage n'est pas obligatoire pour les étudiants inscrits dans le parcours *Arts plastiques et management artistique* (pour ce parcours, aucun stage n'est prévu dans la maquette en M1, et le stage de M2 est facultatif).

Le master *Arts* ne présente pas de cours spécifiques par alternance mais reçoit plutôt des reconversions professionnelles. Il est en capacité d'accueillir des étudiants en situation particulière (situation de handicap, sportifs de haut niveau et étudiants salariés). La formation délivre des diplômes par la validation des acquis de l'expérience (VAE) totale ou partielle et permet aussi la validation des acquis professionnels (VAP).

Le conseil de perfectionnement (CP), par la voix unanime des étudiants et des enseignants, déplore la vétusté des locaux, le manque d'espace de travail en atelier (0,30 m² en moyenne par étudiants) ainsi que le manque de ressources humaines (14 enseignants titulaires pour les 500 étudiants du département).

Le fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est lisible et précise dans les attendus du master *Arts*.

Pour l'articulation avec la recherche, les enseignants titulaires du département Arts sont rattachés à deux équipes d'accueil (le CALHISTE et De Visu). Des séminaires réguliers sont organisés pour et avec les étudiants, s'appuyant sur le travail des équipes d'accueil. La question de la recherche semble bien identifiée dans ses

deux dimensions : celle d'une recherche par la pratique et celle d'une recherche dite plus académique et référant à l'histoire et à la théorie de l'art.

Le numérique est présent en master *Arts* puisque beaucoup des outils de création utilisés dans les trois parcours sont numériques. Pour ce qui relève d'un environnement numérique au service de la pédagogie, l'UPHF a mis en place la plupart des outils communs dorénavant présents dans les universités, comme l'espace numérique de travail (ENT), *Moodle*, etc., et les enseignants du master semblent s'en emparer de manière systématique. Chaque étudiant bénéficie d'un accès à l'ENT où sont consignées diverses informations pratiques

Le dossier met également en avant les différentes initiatives d'entrepreneuriat mises en œuvre par l'université pour développer des démarches de créations d'entreprises en permettant l'accès au statut national étudiant entrepreneur (SNEE) et au diplôme étudiant entrepreneur (D2E) qui figure dans l'annexe descriptive au diplôme.

Hormis le dispositif Erasmus qui permet des stages longs à l'étranger, la place de l'international dans l'organisation pédagogique est faible dans le master ; des cours d'anglais dit professionnel sont dispensés et obligatoires mais il n'est pas prévu d'enseignement disciplinaire en langue étrangère, ni de projets internationaux, ni d'échanges d'enseignants. Contrairement à la licence *Arts* dans laquelle la plupart des étudiants viennent de la région, dans le master *Arts* il y a environ 10% d'étudiants étrangers.

Le dossier d'auto-évaluation indique qu'il existe des passerelles vers les autres masters de la FLLASH, sans plus de précisions.

Pilotage

L'équipe pédagogique du département Arts semble mobilisée et faire fonctionner correctement les différentes instances qui sont bien organisées et qui concernent son activité, y compris avec les étudiants. Le dossier d'auto-évaluation présente la composition de l'équipe pédagogique de manière globale, de la licence au doctorat. Ainsi, on compte 35 enseignants pour 500 étudiants dont 150 en master. Grâce au compte rendu du conseil de perfectionnement, on apprend qu'il existe 14 titulaires pour l'ensemble de la formation et le reste de l'équipe est composé de vacataires. Environ 680 heures – soit 28 % de l'ensemble des heures d'enseignement est donc fourni par une équipe de 19 vacataires.

Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an avec des enseignants, des étudiants, des représentants de la scolarité. On notera néanmoins qu'il ne comporte pas de représentants du monde professionnel. Leur présence – rendue pourtant obligatoire par la réglementation – permettrait certainement d'accompagner des outils de pilotages spécifiques aux champs d'activités visés. D'autre part, ce conseil est commun à la licence et au master, ce qui ne favorise pas une analyse fine des problèmes propres à chaque diplôme et à chaque parcours.

Les modalités d'évaluation des enseignements sont en cohérence avec celles pratiquées par l'université et parfaitement affichées. Les règles de validation de compétences et d'attribution des crédits ECTS sont conformes aux attendus de la formation et portées à la connaissance des étudiants.

Le suivi des compétences est assuré par la plateforme KARUTA, qui permet d'intégrer des modules aux maquettes pédagogiques. Il est à remarquer que la formulation des compétences pour le *parcours Arts plastiques et management artistique* est moins développée. Le master *Arts* délivre un supplément au diplôme, conformément à la réglementation.

Résultats constatés

L'élément le plus important à noter quant aux effectifs d'étudiants est leur évolution disproportionnée au regard des moyens disponibles : on passe de 93 à 158 étudiants de master entre 2013 et 2018, soit une augmentation de 70% en cinq ans, ce qui n'est évidemment pas le taux de croissance des ressources mise à disposition pour le master. En 2016, lors de la dernière évaluation des formations par les étudiants inscrits en M2, seuls 34 % se disaient globalement satisfaits, et un quart d'entre eux seulement recommandaient la formation.

Les taux de réussite au diplôme semblent corrects : 43 étudiants obtiennent leur diplôme de master en 2015-2016 sur 54 inscrits en M2, deux poursuivent en doctorat. En 2014-2015, on comptait 32 diplômés sur 44 étudiants inscrits en M2.

Concernant l'insertion professionnelle des diplômés, les chiffres disponibles concernent les années 2012-2013 et 2013-2014 : sur 23 et 22 diplômés, 17 et 16 ont répondu aux enquêtes. Si les réponses montrent que les diplômés sont inscrits dans une activité professionnelle visée par la formation (sauf un par promotion), ce dont il faut se réjouir, il est difficile d'en tirer des éléments d'analyse très pertinents dans la mesure où ces enquêtes sont anciennes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'offre de formation est structurée et construite de manière cohérente.
- Les trois parcours sont articulés sur le projet personnel de l'étudiant.
- L'équipe pédagogique est fortement investie auprès des étudiants.

Principaux points faibles :

- L'équipe pédagogique comporte une trop faible part d'enseignants-chercheurs.
- L'initiation à la recherche est insuffisante pour les étudiants ayant fait le choix d'effectuer deux stages.
- La formation est sous-dotée en matériel et en espaces de travail.
- Les conditions d'accueil pour les étudiants sont insuffisantes.
- Le positionnement dans l'environnement socio-professionnel au niveau local et national n'est pas suffisamment développé.
- L'ouverture internationale n'est pas suffisamment prise en compte.
- La composition du conseil de perfectionnement n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.
- La dimension analytique du dossier d'auto-évaluation est insuffisante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Arts* de l'Université polytechnique des Hauts-de-France est cohérent dans sa construction pédagogique et se présente comme une continuité de la licence *Arts*.

Il devrait profiter de la mutation en cours du contexte valenciennois pour stabiliser et ancrer dans la durée sa maquette aux trois parcours en développant des partenariats forts aux niveaux local, national et international.

En multipliant les collaborations et en favorisant les passerelles, le master *Arts* devrait être en capacité de rendre la formation plus dynamique et encore plus attractive. La faiblesse des moyens d'encadrement ainsi que la vétusté et l'exiguïté des locaux ne permettent pas d'offrir aux étudiants une qualité de travail suffisante alors même que les effectifs s'accroissent régulièrement. Le master *Arts* démontre largement que cette formation, avec ses trois parcours, correspond à des besoins, ce qui devrait lui donner toute sa place dans la nouvelle Université polytechnique des Hauts-de-France.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement dédié au seul master *Arts*, avec la participation d'acteurs du monde socio-professionnel, permettrait d'élaborer les outils de suivi nécessaires pour mieux répondre aux attentes des étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER ÉTUDES CULTURELLES

Établissement: Université polytechnique des Hauts-de-France

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Études culturelles* de l'Université polytechnique des Hauts-de-France (UPHF) propose trois parcours : *Textes, langues, écritures* (TLE), *Cultures, territoires, sociétés* (CTS) et *Culture et patrimoine* (CP). Il accueille au total entre 60 et 70 étudiants dans le bâtiment de la Faculté Lettres, langues, arts et sciences humaines (FLLASH) sur le Campus Mont Houy, où se trouvent la majorité des formations et des bâtiments de l'UPHF. Ce master vise à former de manière différenciée des étudiants pour qu'ils puissent poursuivre en doctorat (parcours CTS), intégrer des mondes professionnels où le texte est un outil décisif (journalisme, industries créatives, avec le parcours TLE), ou encore rejoindre le monde du patrimoine (parcours CP).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont très clairement énoncés dans le dossier, que ce soit pour la poursuite d'études en doctorat ou pour l'orientation vers un des champs professionnels visés par les deux parcours CP et TLE. On soulignera l'importance accordée à la maîtrise de la langue (y compris la rhétorique) et l'utilisation intelligente des ressources du Laboratoire Culture, arts, littérature, histoire, imaginaires, sociétés, territoire, environnement (CALHISTE), par un jeu d'options sous forme de séminaires qui assure aux étudiants une solide culture interdisciplinaire. On notera l'absence de l'anthropologie, ce qui peut représenter une lacune pour de futurs professionnels du patrimoine, avec le développement de la réflexion sur le patrimoine culturel immatériel consécutif à l'adoption de la convention UNESCO 2003. Les compétences spécifiques, notamment en matière de conduite de projet, ont bien été intégrées ainsi qu'une intéressante préparation aux concours de la Fonction publique territoriale auprès de l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG), qui reste cependant embryonnaire (36 heures).

L'orientation vers le monde professionnel est prise en compte dans le parcours CP où le stage court de première année est complété par le stage long du dernier semestre en deuxième année de master (M2), sur lequel s'appuie l'écriture du mémoire professionnel qui remplace le mémoire de recherche, tandis que les étudiants du parcours TLE ont la possibilité de rédiger un travail d'écriture créative. L'intervention régulière de professionnels permet aux étudiants du parcours CP une meilleure connaissance des débouchés comme des attentes du secteur patrimonial.

On notera que si le guide des études propose des conseils de présentation du travail d'étude et de recherche (TER), du mémoire et soutenance, il ne propose aucun développement spécifique pour les étudiants devant rédiger un mémoire en rapport avec leur stage, qui correspond sans doute plus à la démarche de recherche-action qu'à celle de la recherche universitaire classique, ce mémoire professionnalisant étant d'autant plus difficile à réussir qu'il se bâtit au fur et à mesure du stage.

C'est sans doute ce qui explique qu'un certain nombre d'étudiants optent pour un étalement du master sur trois ans.

On ne voit pas non plus la part que prend le tuteur professionnel du stage à ce travail et s'il est associé à son évaluation.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Études culturelles* est le seul master ayant cette mention dans les Hauts-de-France, d'où son originalité dans l'offre de formation régionale. Au sein de la Faculté Lettres, langues, arts et sciences humaines, il côtoie deux autres masters : un master *Arts* et un master *Management et commerce international*, avec lesquels il partage maintes questions liées au champ culturel en mutualisant plusieurs séminaires de recherche.

Le pilotage du master a en partie réorienté la formation pour l'inscrire dans le projet scientifique de la nouvelle Université polytechnique. La dimension pluridisciplinaire du laboratoire CALHISTE auquel est adossé le master *Études culturelles*, est ainsi parfaitement adaptée à cette nouvelle donne locale : les thèmes de recherche sur le territoire, l'écriture créative, le patrimoine sont autant d'entrées qui peuvent donner lieu à des projets contribuant aux axes stratégiques de l'UPHF. Les liens noués avec de nombreux acteurs locaux des projets de développement nourrissent une réflexion théorique et/ou pratique et facilitent l'insertion des étudiants dans le tissu socio-culturel et socio-économique local où ils peuvent trouver des stages, voire un emploi définitif. On regrettera de ne pas voir apparaître l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) parmi les partenaires, dans la mesure où l'inscription du bassin minier au patrimoine mondial en 2012 (qui a été une occasion de repenser le territoire dans son ensemble à partir d'une approche patrimoniale) permettrait aussi l'élargissement de la problématique locale à l'échelle mondiale à travers le réseau des sites. Une réflexion sur des partenariats avec les organismes de gestion des sites UNESCO pourrait en outre élargir le choix des lieux de stage en pensant au dispositif *European action scheme for the mobility of university students* + (Erasmus+) proposé par le Service des relations Internationales.

Pour l'articulation avec la recherche, les nombreux enseignants du master sont tous rattachés au laboratoire CALHISTE, avec lequel il existe donc des liens évidents à tous les niveaux : séminaires de recherche, suivi de mémoire, module de formation à la recherche en laboratoire, journées d'études, etc.

Les actions de coopération internationale du master s'appuient sur le Service relations Internationales de l'université. Le master accueille en moyenne cinq étudiants étrangers par an (sur 60-70 étudiants inscrits), entre autres grâce à Campus France.

Le dossier signale qu'une réflexion est en cours pour ouvrir un parcours à l'international, mais ne donne pas de précision à ce sujet.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est parfaitement claire et le dossier rappelle la liste des documents mis à disposition des étudiants : site web, guide des études, etc. Les trois parcours permettent de répartir la trentaine d'étudiants de chaque promotion (M1 et M2) en petits groupes, avec lesquels le travail et le suivi ne peuvent qu'être efficaces, étant donné le nombre d'enseignants-chercheurs : 12 professeurs des universités (PU) et 35 maîtres de conférences (MCF) selon l'une des annexes fournies ; neuf PU, 25 MCF, un professeur associé (PAST) et un vacataire selon une autre annexe mobilisés dans ce master.

La spécialisation est progressive, ce qui donne le temps de mûrir l'orientation et le projet professionnel de chaque étudiant. Tous les éléments du master apparaissent bien articulés entre eux : que ce soit la professionnalisation, avec la liste de stages prouvant une bonne connaissance du milieu local ; la place de la recherche avec le lien organique avec un laboratoire permettant l'accès à l'École doctorale Sciences de l'homme et de la société (SHS) Hauts-de-France, ou le recours aux dispositifs d'aide de l'université présenté comme une évidence. On notera cependant que s'il est fait mention du *Hubhouse*, on ne voit pas s'il est utilisé et comment par les étudiants du master. Il en est de même des autres dispositifs visant à développer l'entrepreneuriat individuel comme le module Oser, imaginer, entreprendre, qui pourrait être un complément intéressant pour des étudiants désireux de se lancer dans une activité en indépendant.

Le numérique est présent dans la formation : pour l'enseignement, grâce aux outils mis à disposition par l'UPHF, mais aussi dans un usage administratif de la part des étudiants évoluant dans un environnement numérique au service de la pédagogie comme l'espace numérique de travail (ENT), *Massive open online courses* (Mooc), etc. On notera cependant qu'à l'heure où les humanités numériques connaissent un essor important et où les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) sont des outils indispensables dans les secteurs d'activités visés par les deux parcours professionnalisants (documentation, journalisme, médiation), elles n'apparaissent pas explicitement dans l'architecture de la maquette, ce qui peut être un frein à l'insertion professionnelle des étudiants.

Le rapport insiste sur la place des langues (deux sont obligatoires). Des séminaires peuvent occasionnellement être dispensés en anglais ou en espagnol. Les étudiants étrangers reçus sont suivis par un des enseignants de la formation qui veille à son intégration dans la promotion.

Pilotage

L'équipe du master fait fonctionner correctement les différentes instances, bien organisées, qui concernent son activité, y compris avec les étudiants. Le pilotage s'enrichit également de l'origine commune des enseignants, tous issus du Laboratoire CALHISTE, où il y a donc régulièrement concertation concernant le master.

On peut d'ailleurs questionner cette homogénéité : le fait que tous les enseignants-chercheurs viennent d'un seul laboratoire (installé dans une seule université, dans une seule ville...) pourrait produire un manque de diversité pour les étudiants. Mais le laboratoire est très ouvert et pluridisciplinaire : les chercheurs relèvent de 12 sections différentes du conseil national des universités (CNU), et la venue d'intervenants extérieurs et les séminaires mutualisés avec les autres masters de la FLLASH garantissent une certaine ouverture.

Le conseil de perfectionnement et les modalités d'évaluation des enseignements existent de manière classique par rapport à ce qui se pratique à l'université en général. On notera l'obligation pour les étudiants d'obtenir une certification en langue chaque année qui est le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES), même si le niveau n'est pas spécifié dans le dossier, ce qui montre une bonne compréhension des directives européennes sur l'enseignement des langues, et surtout l'objectif poursuivi de communication internationale.

L'exemple de supplément au diplôme fourni manque de cohérence. Il ne présente que les unités d'enseignement des semestres 10 et 9 (sic) du parcours type *Culture et patrimoine*, donc de la M2, alors qu'aux conditions d'accès à cette année, il est écrit : être titulaire d'un diplôme tel que licence ou équivalent. L'ensemble des compétences est regroupé sous la rubrique compétences disciplinaires, alors que certaines relèvent plutôt des compétences transversales ou spécifiques.

Résultats constatés

On note une stabilité relative des effectifs. La plupart des étudiants sont originaires du Nord, ce qui correspond à la vocation affirmée d'une université ancrée dans son environnement. Les taux de réussite au diplôme n'appellent pas de commentaire à l'exception de l'année 2015-2016 où sur 28 inscrits, seuls 19 obtiennent leur année. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement où est évoqué le fait que de nombreux étudiants font dorénavant leur master en trois ans pour pouvoir faire correctement leur stage et leur mémoire de recherche, amène à se poser la question du coût que représente cette année supplémentaire pour les étudiants et de l'équilibre, de plus en plus difficile, à trouver entre des modules d'enseignement de plus en plus lourds et le temps nécessaire à la réalisation d'un véritable travail de recherche.

Les données fournies concernant les résultats d'insertion professionnelle semblent peu pertinentes pour analyser l'efficacité de la formation. Les chiffres disponibles concernent les années 2012-2013 et 2013-2014, avec seulement 14 et 17 diplômés, et 7 et 12 répondants. Si les réponses des répondants sont bonnes (tous sont insérés professionnellement, sauf un ou deux par promotion), il est difficile d'en tirer des éléments d'analyse.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'offre de formation est bien structurée, lisible, et bien élaborée.
- La formation s'appuie sur une équipe nombreuse et aux profils variés.

Principaux points faibles :

- Les partenariats restent limités au niveau local (pour les stages, les intervenants extérieurs, etc.) alors que la formation cherche à affirmer sa dimension internationale (parcours international à l'étude).
- La place prépondérante prise par les NTIC dans les métiers visés par les parcours professionnalisants n'est pas suffisamment prise en compte.
- Le dossier reste trop générique et basé sur des informations données au niveau de l'établissement.
- Les éléments factuels propres à la formation ne sont pas toujours suffisamment analysés et témoignent d'une auto-évaluation parfois inachevée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Études culturelles* fournit un réel effort pour proposer aux étudiants en *Lettres, langues, arts et sciences humaines* une formation généraliste pluridisciplinaire appuyée sur les importantes ressources qu'offre le Laboratoire CALHISTE. Il a su de même tisser des rapports étroits avec les secteurs d'activité dans lesquels les étudiants peuvent trouver des débouchés. Il serait cependant souhaitable de réfléchir à la prise en compte du développement des humanités numériques. La formation gagnerait de même à profiter de l'inscription du bassin minier sur la liste du patrimoine mondial pour formaliser un partenariat avec l'organisme de gestion du site et profiter du réseau UNESCO en élargissant ses partenariats (notamment pour les stages) à des sites de la liste intégrés dans des contextes régionaux similaires. Si le projet de parcours international se précisait, il deviendrait en outre indispensable de prendre contact non seulement avec l'UNESCO et les organismes partenaires, mais de songer au Conseil de l'Europe, afin de bénéficier de son expertise dans l'analyse du contenu des formations comme dans la recherche de partenaires internationaux.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER GÉOGRAPHIE

Établissements : Université d'Artois, Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale, Université Polytechnique Hauts-de-France

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Géographie* a connu une profonde mutation en 2017-2018, suite à un problème de positionnement et de manque d'attractivité de son unique parcours *Discontinuités, territorialités, culture* (DITEC). Le dossier d'autoévaluation indique que le nouveau parcours *Géographie, environnement, territoires* (GET) n'est en place que depuis la rentrée 2018. Il y a donc un manque de recul pour un certain nombre de points.

Porté par les quatre universités régionales, le dossier d'autoévaluation indique que la nouvelle maquette du parcours *Géographie, environnement, territoires* (GET) du master *Géographie* est désormais porté par deux établissements, l'Université de Lille et l'Université Polytechnique Hauts-de-France. Les débouchés envisagés sont ceux de spécialistes géographes-cartographes spécialistes des SIG (systèmes d'information géographique).

ANALYSE

Finalité
<p>Le dossier présente les finalités de l'ancienne formule du master, qui ne sont donc plus d'actualité. Les finalités de la nouvelle formule sont présentées de manière très succincte et ne peuvent être naturellement que théorique, par manque de recul sur une promotion.</p> <p>Un travail de définition plus précise des débouchés du master nouvelle formule est en cours en parallèle à l'élaboration d'une fiche d'inscription au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), actuellement inexistante. Si l'ancienne formule avait comme débouché principal la recherche (d'où un manque d'attractivité), la nouvelle formule se veut plus professionnalisante, même s'il est trop tôt pour dire si elle y est pleinement parvenue.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Géographie</i> est le seul de ce type dans l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais. Toutefois, le dossier ne précise pas son positionnement par rapport à d'autres formations du même champ ou avec un vivier commun (master <i>Urbanisme et aménagement</i> par exemple).</p>

L'adossement à la recherche n'est que très peu développé dans le dossier, faisant uniquement le bilan de l'ancienne formule.

Compte tenu des finalités très orientées vers la recherche de l'ancienne formule, il existe peu de lien avec des partenaires extérieurs. L'équipe pédagogique comprend également peu d'intervenants extérieurs au monde universitaire, ce qui pose désormais problème pour un master à visée professionnelle.

L'équipe semble aussi engagée dans une démarche de développement des liens avec l'international.

Organisation pédagogique

Le master ne présentant qu'un parcours, la lisibilité du cursus de l'étudiant est claire.

Le dossier souligne une volonté de faciliter l'accès aux études aux étudiants en situation de handicap.

Si les étudiants avaient la possibilité de réaliser un stage en première année (M1) et en deuxième année (M2) et s'ils bénéficiaient d'un accompagnement de l'établissement pour la recherche de stage, y compris à l'international, aucun étudiant n'en faisait dans la précédente formule.

Le dossier ne montre pas un réel développement de l'innovation pédagogique dans la formation (encore faut-il être sûr qu'elle ait un sens dans les objectifs de la formation, ce qui n'est peut-être pas le cas). Le recours au numérique est essentiellement lié à l'apprentissage des outils numériques indispensables aux étudiants (sans que le dossier ne détaille l'importance de ces enseignements dans la formation).

Si des enseignements en langue sont dispensés dans la formation, le dossier ne cite pas de dispositif particulier de l'apprentissage des langues, notamment en enseignement disciplinaire. Le dossier mentionne un enseignement de premier semestre de M1 dispensé en anglais par un collègue étranger.

La formation ancienne formule n'a absolument pas développé une quelconque approche par compétence. Les auteurs du dossier reconnaissent le gros travail à fournir dans ce domaine (et expriment leur volonté de le faire), ne serait-ce que pour la rédaction d'une fiche RNCP.

Pilotage

L'équipe de formation est essentiellement composée d'enseignants-chercheurs des établissements partenaires, quasiment sans intervention extérieure. Les auteurs du dossier reconnaissent le besoin d'ouvrir cette équipe à davantage de professionnels extérieurs.

Le pilotage de l'ancienne formule semblait assez peu clair. Aucun conseil de perfectionnement ne se serait réuni. La nouvelle équipe travaille à mieux formaliser le pilotage, sans qu'il soit possible de savoir si elle y est parvenue.

Résultats constatés

Les données fournies pour apprécier la réussite ou l'insertion professionnelle des diplômés ne sont pas suffisantes. Cela s'explique notamment par des effectifs très faibles en M1 et M2, à chaque fois avec moins de 10 étudiants.

Cette faible attractivité, et donc le manque de viabilité de la formation ancienne formule, explique sa profonde mutation dont on ne sait pas encore si elle va permettre de renforcer l'attractivité de ce master.

Compte tenu de cette mutation et du manque de recul sur la nouvelle formule (en place depuis la rentrée 2018), les résultats présentés ne sont pas significatifs et apparaissent comme caduques.

Toutefois, la mutation profonde de la formation semble conduire à un renforcement de son attractivité, puisque le nombre d'inscrit en 2018 (14 au moment de la constitution du dossier alors que les inscriptions n'étaient pas closes) est bien supérieur à ce qu'il était les années précédentes, rendant ce master réellement viable si cette tendance se confirme dans les années à venir.

CONCLUSION

Principaux points forts et faibles :

La situation très particulière de cette formation ne permet pas de réaliser un état des lieux significatif des points forts/points faibles principaux. Les auteurs du dossier font avec beaucoup d'honnêteté un remarquable travail d'analyse critique de l'ancienne formule du master, expliquant très clairement son manque d'attractivité et de viabilité.

Ce travail d'analyse permet alors d'établir les différentes pistes de mutation de cette formation. Le travail est déjà bien entrepris et semble déjà porter ses fruits vu le nombre d'inscrit en 2018. Beaucoup de travail reste encore à faire (bien identifié par les porteurs de la formation), et il convient de soutenir et d'encourager les enseignants-chercheurs impliqués dans cette démarche et dans leurs ambitions.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Même si les auteurs du dossier les ont déjà bien identifiées, les principales recommandations sont :

- Déterminer plus clairement les perspectives d'adossement à la recherche, dans un contexte d'une évolution professionnalisante du master.
- En parallèle, déterminer les perspectives de collaboration avec des partenaires extérieurs : stages, interventions pédagogiques, conventions spécifiques, etc.
- Donner une vraie place et un vrai rôle au stage dans la formation.
- Mener un travail sur l'approche par compétence dans la formation et rédiger une fiche RNCP.
- Pérenniser un modèle de pilotage conforme (avec un conseil de perfectionnement notamment) et les outils pour mener régulièrement un travail d'autoévaluation).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement: Université polytechnique des Hauts-de-France

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Management et commerce International* (MCI) de l'Université polytechnique des Hauts de France (UPHF) est une formation pluridisciplinaire se déroulant sur deux ans et ayant pour finalité d'apporter aux étudiants des compétences dans différents domaines : Langues vivantes (anglais et allemand ou espagnol, une troisième langue optionnelle dont russe), Négociation internationale, Gestion logistique à l'international, Gestion des risques financiers, etc. Il propose un seul parcours intitulé *Management et négociation internationale* (MNI). Un stage obligatoire à l'étranger d'une durée minimum de trois mois est prévu en première année de master (M1) et un stage de quatre mois minimum est attendu en deuxième année de master (M2). Les enseignements ont lieu à la Faculté de Lettres langues arts et sciences humaines (FLLASH) de l'UPHF, sur le campus du Mont Houy à Valenciennes.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation sont exposés de manière générale, sans qu'une distinction ne soit faite entre les objectifs scientifiques et professionnels. Ainsi, le master *MCI* vise à transmettre les compétences (linguistiques et techniques) attendues par des institutions (privées ou publiques), ayant la volonté de se développer à l'international. Les débouchés professionnels ne sont pas explicitement indiqués dans le dossier, celui-ci se contentant de renvoyer à la documentation fournie par l'université sur le site internet. Toutefois, l'analyse de la maquette et la lecture de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), qui est communiquée en annexe et qui indique les débouchés, permettent de penser que les enseignements pluridisciplinaires présentés conduisent à l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour les métiers visés (négociateur d'affaires à l'international, responsable du commerce international, responsable import-export...). Si l'insertion professionnelle annoncée en annexe est satisfaisante à première lecture (plus de 90% lors de la dernière enquête pour la promotion de 2013-2014), on constate que seuls 63% des diplômés occupent un emploi de niveau cadre ou relevant des professions intermédiaires, résultat qui n'est malheureusement pas analysé et nuance le bon score de l'insertion professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

La formation se positionne dans la continuité de la formation de licence *LEA* proposée à la FLLASH et des formations de niveau Bac+3 en allemand, en anglais et en espagnol. Sur la base du dossier champ, il ne semble pas y avoir de formation concurrente de niveau équivalent au sein de la faculté, mais cela ne fait l'objet d'aucune analyse dans le dossier d'auto-évaluation de la formation. Une participation actuelle de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) et un partenariat dans le domaine des entreprises sont évoqués, sans qu'en soit précisée la forme exacte. Le dossier ne recense pas les formations similaires les plus proches, sachant que dans une zone transfrontalière, les formations internationales sont généralement particulièrement présentes. De plus, les IAE proposant souvent des masters en Sciences de gestion à dimension internationale, il paraît nécessaire de se démarquer ou de proposer une formation en total partenariat.

L'articulation avec la recherche est presque inexistante, ce qui est regrettable pour un master. Le dossier le reconnaît et l'explique par le caractère professionnalisant de la formation. Le master *MCI* n'est ainsi pas adossé à une école doctorale, ni à un laboratoire de recherche. La dimension scientifique existe par la présence des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique et des enseignements liés à la recherche documentaire. L'adossement à l'environnement socio-économique n'est pas explicité dans le dossier, qui se contente de reprendre la présentation générale de l'université sur ce point. Seule une liste d'entreprises où ont été réalisés des stages témoigne du développement d'un réseau professionnel, en plus des partenariats existants de l'université avec des entreprises. Il est toutefois question de création à venir de partenariats extérieurs avec des entreprises locales.

Au plan international, le dossier laisse entendre que des formations sont proposées au Maroc avec délivrance d'un diplôme national, sans que l'on en connaisse les modalités ni même que l'on ait la garantie que cela concerne le master *MCI*. Des partenariats existent avec des universités chinoises qui favorisent la mobilité entrante des étudiants. Aucun chiffre n'est cependant communiqué. Le dossier ne donne également aucune information chiffrée sur les mobilités sortantes sous la forme de semestre d'études, alors qu'elles semblent valorisées et que des partenariats avec le programme *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus) existent. Globalement, des informations très générales concernant l'université sont fournies mais on ne sait pas précisément quels sont les dispositifs mis en place dans le master, dont l'orientation internationale apparaît pourtant dès son intitulé.

Organisation pédagogique

Le master est proposé en formation initiale et s'articule autour du seul parcours spécifique *MNI*. La structure de la formation est lisible et montre une spécialisation progressive entre le M1 et le M2. Un tronc commun structure l'offre des enseignements autour du Management des organisations, le Commerce international et la pratique de deux langues étrangères (Anglais-allemand ou Anglais-espagnol), avec la possibilité de débiter l'enseignement d'une troisième langue (Allemand, Espagnol ou Russe). La formation propose deux spécialités sociolinguistiques en fonction de la seconde langue vivante choisie qui se traduit par une unité d'enseignement (UE) Langues et cultures étrangères d'entreprise, présente à chaque semestre et deux enseignements de tronc commun (approche socio-économique et culturelles des marchés), ce qui est appréciable. Il est néanmoins regrettable de constater que l'acquisition des connaissances linguistiques se fait par des enseignements de traduction (à chaque semestre) et un seul module de communication professionnelle (semestre huit). Cette UE comporte également l'enseignement optionnel de la troisième langue (élargissement culturel et linguistique) à chaque semestre (M1 et M2). De plus, seul l'usage de la langue française est évalué à l'oral de la soutenance, même si à l'écrit l'utilisation de langues étrangères est évoquée. Il existe un bon équilibre entre le volume horaire des enseignements et la répartition des crédits ECTS. Des aménagements sont prévus pour accueillir des étudiants sportifs de haut niveau et étudiants salariés. Le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) est clairement présenté. La formation est également accessible via la validation d'acquis professionnels (VAP).

Les métiers visés sont décrits dans la fiche RNCP mais la mise en forme du document est à revoir car le document est peu lisible. La professionnalisation est présente dans la formation à travers l'obligation du stage (trois mois au minimum en M1 et quatre mois au minimum en M2), suivi et évalué, ainsi que la présence d'intervenants issus du monde socioprofessionnel dans la formation.

En revanche, le dossier ne dit rien de projets réalisés par les étudiants pendant les deux années. Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stage et dans l'élaboration de leur projet professionnel. Il est mentionné dans le dossier, sans aucun développement, le

projet de proposer la formation en alternance, ce qui compléterait ainsi la dimension professionnalisante.

La recherche est présente dans la formation, à travers une représentation importante des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, recherche documentaire et méthodologie de rédaction de mémoire. On peut regretter qu'il n'y ait aucun lien avec des équipes de recherche alors qu'un mémoire de recherche doit être rédigé par les étudiants.

De nombreux dispositifs sont décrits au niveau de l'établissement et méritent d'être soulignés, mais rien n'est dit dans le dossier sur la manière dont le master les met en place. Ainsi, un accompagnement au sein d'un espace dédié (*Hubhouse*) est proposé pour les étudiants voulant acquérir le statut national d'étudiant entrepreneur (SNEE) et le diplôme étudiant entrepreneur (D2E) dans la cadre du plan Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE). Les pratiques pédagogiques liées au numérique et innovantes sont également décrites pour l'université, mais on ne sait pas réellement comment l'équipe du master *MCI* s'en empare.

L'internationalisation du master apparaît à travers les enseignements linguistiques (deux langues vivantes au minimum), l'obligation du stage à l'étranger en M1, et le fait que deux tiers de l'enseignement sont dispensés en langue étrangère. La mobilité entrante (Campus France, universités chinoises et vietnamiennes) et sortante des étudiants (Erasmus) est favorisée grâce aux partenariats internationaux mis en place, mais on ne connaît pas le nombre d'étudiants qui en profite.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée : cinq professeurs des universités, 13 maîtres de conférences, deux lectrices, un professeur agrégé de l'enseignement du second degré (PRAG), un professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur (PRCE), 11 vacataires dont 7 intervenants professionnels.

S'agissant du pilotage de la formation, les informations sont lacunaires. Les responsabilités pédagogiques ne sont pas décrites. Une réunion est organisée à chaque semestre incluant le personnel administratif et, si besoin, technique, mais on ne sait pas quels sont les sujets abordés. Le conseil de perfectionnement (CP) se réunit chaque année. Les étudiants de M1 et M2 y sont associés, mais aucun représentant du monde socio-économique ne semble assister aux réunions, alors que la réglementation le prévoit. En outre, l'annexe citée *Procédure mise en œuvre des conseils de perfectionnement* n'est pas jointe au dossier.

L'évaluation des enseignements par les étudiants inscrits existe mais les modalités ne sont pas détaillées. Le tableau correspondant en annexe montre de nombreuses données manquantes concernant cette évaluation en M2. L'autoévaluation de la formation a lieu tous les cinq ans. L'analyse de ces évaluations et leurs conclusions se font en CP, mais ne ressortent pas clairement du compte rendu fourni comme émanant de cette réflexion.

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme sont précisées. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion des jurys d'examen sont présentés aux étudiants, mais ne sont pas détaillés. L'approche par compétence est développée au sein de la formation, les modalités du suivi sont satisfaisantes (portefeuille de compétences KARUTA, livret étudiant distribué en début d'année). Le supplément au diplôme est fourni dans le dossier mais ne présente que les UE du M1, ainsi qu'une longue liste de compétences disciplinaires qui mériterait d'être organisée pour en faciliter la lisibilité. Par ailleurs, aucune personnalisation du document ne semble proposée à l'étudiant.

Les modalités de recrutement en M1 ne sont pas précisées, mis à part le profil des recrutés : langues étrangères appliquées (LEA), formation littéraires ou licences professionnelles. Des dispositifs de mise à niveau, intéressants, sont organisés (acquisition du niveau B2 en français pour les étudiants étrangers, deux enseignants référents pour le suivi individuel, groupes de langues par niveaux). En ce qui concerne les passerelles, un étudiant de M1 peut postuler dans un autre M2 du même domaine, mais aucune passerelle avec des masters de l'établissement n'a été pensée.

Résultats constatés

Le dossier d'auto-évaluation présente les dispositifs mis en place par l'université pour suivre les diplômés et l'insertion professionnelle, mais il ne livre aucune analyse sur les chiffres du master. Il est indiqué que la formation est très attractive, ce qui a nécessité la création de deux listes d'attente en M1, sans que soit expliqué ce qui distingue ces deux listes et le nombre de dossiers de candidatures reçus chaque année. Le M2 a eu un effectif inférieur à 20 étudiants les quatre dernières années, ce qui pose la question de la réalité de l'attractivité de la formation, sauf si cela correspond à l'objectif, mais on ne le sait pas puisqu'aucune analyse n'est donnée.

Les étudiants recrutés proviennent surtout de formations de la région en *LEA*, mais également *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER). Près d'un tiers sont des étudiants étrangers. Malgré des données manquantes, le taux de réussite en M1 et M2 est important, le taux d'abandon entre le M1 et M2 semble faible, mais aucune indication n'est donnée sur les recrutements extérieurs en M2. Les diplômés répondent à l'enquête d'insertion professionnelle à 30 mois, réalisée par l'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP). Le taux d'insertion est important : en 2015, 80% des répondants ont trouvé un emploi ; en 2016, 94,4%. En revanche, seuls 63% occupent un poste de niveau master, mais ce chiffre n'est pas analysé. La poursuite d'études ne concerne qu'un à trois étudiants chaque année, ce qui est en adéquation avec les objectifs de la formation, favorisant une insertion professionnelle immédiate. En 2013, un étudiant a poursuivi en doctorat.

CONCLUSION

Principal point fort :

- La progression pédagogique de la formation de master est bien construite : elle permet la spécialisation progressive de l'étudiant dans les Sciences de gestion et les Langues.

Principaux points faibles :

- Le pilotage de la formation n'est pas lisible : les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique ne sont pas connues, et la composition du conseil de perfectionnement n'est pas conforme à la réglementation.
- La dimension internationale de la formation est insuffisante.
- L'articulation avec la recherche est presque inexistante.
- Le positionnement de la formation dans son environnement socio-économique est peu renseigné.
- La dimension analytique du dossier d'auto-évaluation est insuffisante : de nombreuses informations sont fournies au niveau de l'université mais ne sont ni communiquées, ni analysées pour le master *MCI*.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Management et commerce international* de l'Université polytechnique des Hauts-de-France est une formation permettant l'acquisition des connaissances et compétences dans les domaines Linguistiques et des Sciences de gestion. Il est regrettable que le dossier d'auto-évaluation ne délivre que des informations partielles et souvent non analysées qui ne permettent pas de réaliser une évaluation complète et satisfaisante de la formation. Ainsi, alors que la progression pédagogique est bien construite, on se rend compte que les étudiants diplômés occupent principalement des emplois qui ne sont pas de niveau cadre. De même, le dossier fait état d'une forte attractivité, sans communiquer les données sur les candidatures et alors que les effectifs restent comparables à ceux d'autres masters.

Il semble également judicieux d'apporter de plus amples informations permettant l'évaluation de son positionnement dans l'environnement local et régional. Ainsi, le cadre du partenariat avec l'IAE nécessite-t-il des précisions. Dans la même perspective, les informations émanant des différents dispositifs d'évaluation de la Campagne d'évaluation 2018 – 2019 - Vague E

formation doivent être précisées, afin d'assurer un meilleur pilotage de celle-ci. La mise en forme de la fiche RNCP pourrait être améliorée.

En outre, le développement de partenariats avec des universités étrangères serait en adéquation avec les objectifs de la formation et un atout pour accroître son attractivité internationale. S'agissant de la recherche, il faudrait créer de réels liens avec des équipes de recherche dans les domaines linguistiques et en sciences de gestion.

Enfin, le projet d'ouverture du master en formation par alternance est une piste intéressante à concrétiser pour approfondir la professionnalisation de la formation et créer des liens pérennes avec les entreprises.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Valenciennes, 20 mars 2019

notre référence: AA/FB 2019-35

objet : Observations dans le cadre du
champ de formations Arts, Lettres,
Langues – Sciences Humaines et
Sociales

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département d'évaluation des
formations
HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Monsieur le Directeur,

Suite à votre rapport d'évaluation du champ de formations Arts, Lettres, Langues – Sciences Humaines et Sociales de notre université, j'ai l'honneur de vous communiquer les observations relatives à ce champ et les formations qu'il réunit :

- Licence Arts
- Licence Humanités
- Licence Langues étrangères et appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence professionnelle Gestion de projets et structures artistiques et culturels
- Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel
- Master Arts
- Master Etudes culturelles
- Master Géographie
- Master Management et commerce international

Affaire suivie par la cellule
d'aide au pilotage
dg-cap@uphf.fr

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

Abdelhakim Artiba

Président

+33 (0)3 27 51 16 76
president@uphf.fr

Université Polytechnique
Hauts-de-France
Campus du Mont Houy
Bâtiment Matisse
59313 Valenciennes Cedex
France
www.uphf.fr



Abdelhakim Artiba
Président

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

CHAMP ALL-SHS

Le processus d'autoévaluation interne s'est opéré durant une période charnière de l'Université, sa restructuration dans un nouveau format d'Université dite « polytechnique ». L'offre de formation est redessinée à partir de deux pôles complémentaires et fortement interconnectés : "Sciences et Technologies" et "Humanités" favorisant ainsi une fertilisation croisée. Les outils d'aide au pilotage des formations sont disponibles. Cependant, la pédagogie nécessaire à leur appropriation n'a pu se déployer de façon optimale compte tenu de la restructuration en cours, de la certification de la formation continue à l'échelle de l'établissement, de la mise en œuvre du processus de sélection associé à PARCOURSUP et de la mise en place des remédiations en Licence et de leur pilotage. Cette situation peut expliquer la faiblesse de certaines analyses. La prochaine période qui verra la mise en place des deux pôles sera propice à ce déploiement et à l'analyse approfondie des données relatives au pilotage des formations.

Les relations avec le milieu socio-économique que l'on savait déjà essentiel durant la dernière période seront cruciales pour celle à venir, en particulier avec la mise en œuvre de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. A ce titre en amont, pour aider les composantes de formations à formaliser leurs partenariats, à trouver des contrats de professionnalisation ou d'apprentissage ou à promouvoir leurs formations courtes à destination des entreprises, des actions de démarchage et d'information des acteurs du monde socio-économique ont été structurées et menées par le Service Apprentissage et Formation Continue (SAFCO) conjointement avec les composantes de formation et de recherche. Dans un premier temps, compte tenu du développement et de la structuration historique de ces activités dans le champ STS, un effort a été fait pour apporter un appui particulier aux responsables pédagogiques des formations des champs ALL-SHS et DEGM.

L'UPHF a réalisé un effort particulier dans la mise en œuvre des remédiations en Licence qu'elles soient de type 1 ou 2. Cet investissement a été souligné par les IGAENR en charge du suivi de la mise en application de la loi ORE. A l'exception d'une formation du champ ALL-SHS, des remédiations en L1 ont été proposées aux étudiants. Elles contribueront à la réduction du taux d'échec en 1^{ère} année.

Les recommandations des membres du comité HCERES relatives aux Licences Professionnelles ont parfaitement été intégrées par la gouvernance et les composantes de formation. Des réponses à la hauteur des problèmes évoqués seront proposées dans le cadre de la future accréditation.

OBSERVATIONS

LICENCE

Nom de la mention : Arts

Nom du champ de formations principal : ALL SHS

Au nombre des principaux points faibles pointés par le comité HCERES, il convient de distinguer ceux auxquels l'équipe pédagogique est en mesure d'apporter des réponses et des améliorations à l'interne de ceux sur lesquels elle n'a hélas aucune prise. Ainsi, la trop faible part d'enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique est-elle imputable à une politique qui, durant des années, fut très favorable à d'autres filières et s'est avérée de facto préjudiciable aux Arts. Le département d'Arts paie là les conséquences d'une gouvernance facultaire qui n'a pas toujours été au mieux de la recherche des équilibres internes souhaités, et ce en dépit du fait que ses recrutements d'étudiants étaient, et sont encore, les plus importants au sein de la faculté d'Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines à laquelle il est rattaché. De même, la sous-dotation en matériel et en espaces de travail dépend des choix et des moyens accordés par nos instances supérieures ; il en va ainsi également des conditions d'accueil pour les étudiants jugées insuffisantes. Il est vivement souhaité que des réponses crédibles seront ici apportées à la faveur de la future réforme de notre université.

Il nous faut nous positionner en revanche contre deux des critiques reprises dans le rapport. S'agissant d'un soi-disant manque d'ouverture internationale, les partenariats dans le cadre des échanges Erasmus sont nombreux et diversifiés (Winnipeg au Canada britannique, Québec au Canada francophone, Parme, Urbino, Palerme en Italie, Chypre, Séoul en Corée du Sud ...) ; nous accueillons par ailleurs de plus en plus d'étudiants étrangers, en provenance d'Amérique du Sud (Colombie), de Chine, d'Afrique du Nord (Algérie et Tunisie), etc. Cette remarque vaut en particulier pour le parcours "Arts plastiques et management artistique". Dans les deux autres parcours d'Arts numériques, les étudiants en provenance de l'étranger sont eux-mêmes de plus en plus nombreux et il est à noter que les stages, de plus en plus, s'y réalisent à l'étranger (Australie, Royaume Uni, etc.). Cette dimension internationale devrait porter ses fruits à travers le parcours "Curatorial" à l'horizon du futur quinquennal. Une politique d'invitation d'acteurs du milieu de l'art internationaux de premier plan devrait en toute logique y contribuer.

Le manque de développement du positionnement dans l'environnement socioprofessionnel au niveau local et national tel qu'il a été dénoncé par les auteurs du rapport laisse lui-même quelque peu songeur. Les partenariats, ici encore, sont multiples avec les acteurs institutionnels (en particulier pour les Arts plastiques) de la région (CRP (Centre régional de la Photographie) de Douchy-les-Mines, musée de Valenciennes, musée de Cambrai, éco-musées de l'Avesnois, etc.), mais aussi en Belgique (Artothèque de Mons, musée de la Photographie de Charleroi, etc.). Concernant les mises en situation professionnelle, un partenariat très actif est encore engagé avec le FRAC Grand Large Hauts de-France, qui a d'ores et déjà permis aux étudiants de master de se sensibiliser aux différents corps de métier en lien avec l'organisation, le montage et la promotion d'une exposition d'art contemporain. Les filières numériques travaillent elles-mêmes activement avec plusieurs centres de création à l'échelon local ou non (Artzoid, le Phénix (Scène nationale) de Valenciennes, etc.).

Enfin, pour ce qui est de la non-conformité de la composition du conseil de perfectionnement avec la réglementation en vigueur, il y sera apporté une réponse à l'horizon du futur quinquennal qui correspondra par ailleurs à celui de la future réforme de notre université.

Le rapport dénonce une spécialisation survenant trop tard dans la formation. Rappelons que, jusqu'ici, cette spécialisation apparaît à partir de la Licence 3, sous la forme de deux parcours, l'un en Arts plastiques, l'autre en Arts numériques.

OBSERVATIONS

LICENCE

Nom de la mention : Humanités

Nom du champ de formations principal : ALL SHS

Les rédacteurs du dossier autoévaluation ont quelques remarques à formuler au sujet du rapport transmis par le HCERES. On notera par ailleurs que la Licence en tant que tel ne sera pas reconduite lors du prochain plan quadriennal même si la plupart des parcours le seront, dans des configurations différentes.

Les experts HCERES écrivent « [!]e dossier est extrêmement synthétique, voire elliptique, au sujet des finalités de la formation », or le dossier insiste sur le fait que cette licence généraliste demande principalement à être complétée par un master par la suite, et le rapport paradoxalement admet que « la plupart des diplômés poursuivent leurs études en master ». N'y a-t-il alors une forme de logique à ce que les finalités soient peu détaillées ?

Le rapport mentionne le fait que « [!]a faible proportion d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique risque de nuire à la cohérence et à la pérennité de la formation. » En effet, la croissance des effectifs enregistrée ces dernières années n'a malheureusement pas été suivie des recrutements nécessaires, ce qui explique le grand nombre de non-titulaires et de vacataires intervenant dans la formation.

Le rapport fait état du constat suivant : « on peut se demander, par exemple, quelle est la spécificité de cette formation par rapport à la licence Humanités proposée dans la même Comue par l'Université de Lille. » Les deux licences se révèlent très différentes : un seul parcours à Lille, 5 à Valenciennes ; philosophie très présente à Lille mais pas à Valenciennes ; forte présence de la géographie à Valenciennes alors qu'elle est absente à Lille... Les deux licences peuvent donc justifier leur existence au sein d'une même Comue.

On reproche enfin au dossier de ne pas faire apparaître la cohérence interne de chaque parcours. Il nous a été expressément demandé de rédiger un dossier global pour la Licence Humanités en ne détaillant pas chaque parcours. Par ailleurs, étant donné les fortes mutualisations entre les parcours (très largement encouragées localement au moment de l'élaboration des formations), les mêmes enseignants sont souvent impliqués dans plusieurs des parcours de la Licence : un tri des enseignants par parcours n'aurait absolument pas rendu compte de cette réalité.

OBSERVATIONS

LICENCE

Nom de la mention Langues étrangères appliquées

Nom du champ de formations principal ALL SHS

Observation 1

Pour lutter contre un taux d'échec trop élevé en fin de première année, ont été mis en place des séances de remédiation dans le cadre de PARCOURSUP. Cette remédiation permet soit une licence en quatre ans avec réorientation éventuelle ou bien offre dans le cadre d'une licence en trois ans un soutien des étudiants concernés dans l'organisation de leur travail universitaire. L'aide est apportée par des étudiants inscrits en Licence 3 ou plus souvent en Master.

Observation 2

Si des séjours Erasmus sont possibles pour les étudiants Hispanistes en Licence 3, nous avons dû attendre le niveau Master pour offrir cette possibilité aux Germanistes. Il y a alors meilleure adéquation avec le niveau des parcours correspondant à la Licence LEA proposés par nos partenaires en pays de langue allemande.

OBSERVATIONS

LICENCE

Nom de la mention : Licence LLCER : Langues, Littératures, Civilisations Étrangères et Régionales

Nom du champ de formations principal ALL SHS

En réponse à l'analyse des principaux points faibles pointés par le Comité du HCERES, nous souhaiterions apporter quelques corrections :

1- En ce qui concerne le manque de valorisation de l'international dans la formation, il est à souligner que nous avons de nombreux partenariats en Europe dans le cadre des échanges Erasmus. Ces partenariats se diversifient chaque année et s'étendent au Canada Britannique, au Québec, en Corée du Sud. La mobilité vers les établissements universitaires à l'étranger est fortement conseillée. Des réunions d'informations sont organisées en début de semestre et dès la L1.

Les étudiants qui ont la possibilité (matérielle) de partir le font en L3 (semestre 5 et semestre 6). Pour les étudiants du parcours LLCE Espagnol, on compte une moyenne de 7 à 8 étudiants chaque année. Pour le parcours LLCE Anglais, les universités britanniques manifestant une certaine réticence à accepter des étudiants français, nous ne comptons que 2 à 3 étudiants par an.

En outre, il est difficile de diriger les étudiants vers des universités canadiennes ou américaines. Les coûts de cette mobilité restent importants.

Néanmoins, les étudiants en L3 LLCER, parcours anglais CLMC, réussissent à obtenir des stages au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. La durée de 2 mois est un facteur qui est pris en compte et qui les encourage (durée limitée, frais de séjour généralement pris en charge par les entreprises d'accueil et déplacements à moindres coûts au vu de la proximité avec le Royaume-Uni).

2- En ce qui concerne le stage de mise en situation professionnelle, il est aussi proposé aux étudiants des deux parcours LLCE. Pour le parcours LLCE Anglais, le stage est obligatoire en 3^{ème} année (en semestre 5, 9 heures sont assurées par les responsables de stage LLCE et sont consacrées à la recherche de stage, envoi de CV, contacts avec les entreprises etc... Le stage est réalisé au semestre 6). Dans le parcours LLCE Espagnol, le stage est proposé en option (fortement conseillé lors des réunions de préentrées).

S'il est vrai que dans les années précédentes, le stage n'intéressait que peu d'étudiants dans le parcours LLCE Espagnol, les recommandations appuyées de l'importance de la mise en situation professionnelle ont mené 7 étudiants LLCE Espagnol à suivre des stages d'observations dans des établissements professionnels, au cours de cette année universitaire 2018-2019.

Conscient de la nécessité de la mise en situation professionnelle et au vu des réformes qui se profilent pour les MEEF 1^{er} et 2nd degré, le stage sera obligatoire dans le parcours LLCE Espagnol aussi.

3- En ce qui concerne le manque de lisibilité du pilotage de la formation, nous avons omis de préciser que chaque formation est dirigée par un responsable de formation et que chaque année de licence a un

responsable d'année. De même que les UE majeures ont des responsables d'UE chargés de l'harmonisation des enseignements pour le cycle licence.

4- Le dernier point portera sur le Conseil de perfectionnement qui a été a été commun avec la licence LEA. Il faut préciser que cela n'a concerné que les enseignements de langues.

Pour l'année universitaire 2018-2019, le conseil de perfectionnement n'a regroupé que la mention LLCER.

Ammaria Lanasri (cheffe de département anglais)

Valérie Richardot (cheffe de département espagnol)

OBSERVATIONS

LICENCE PROFESSIONNELLE

Nom de la mention : Gestion de projets et structures artistiques et culturels

Nom du champ de formations principal : ALL SHS

Le projet tutoré de la mention respecte les spécifications de l'arrêté des LP et représente effectivement plus de 25% du volume horaire totale de la formation. Sa durée réelle dépasse souvent les 25% compte-tenu de l'investissement personnel important des étudiants dans leur formation.

L'accompagnement de l'élaboration du projet personnel et professionnel (PPP) de l'étudiant est pour partie réalisé sur le site de Cambrai. Les cours correspondant au PPP, les ateliers CV et les simulations d'entretien sont organisés sur le site. Pour des conseils personnalisés avec les acteurs du BAIP, des rendez-vous téléphoniques sont régulièrement organisés.

Si l'alternance reste possible, cette situation n'a jamais été rencontrée à l'heure actuelle, c'est pourquoi celle-ci n'est pas décrite.

Pour se mettre en conformité avec la réglementation dès l'année universitaire 2018-2019, les conseils de perfectionnement intégreront enseignants, vacataires professionnels, étudiants et BIATSS et respecteront la procédure qualité de l'UPHF pour l'organisation et la restitution du conseil.

La campagne de promotion de la formation a été menée activement pour le recrutement de l'année universitaire 2018-2019. Le recrutement a pu être réellement sélectif et néanmoins le nombre d'étudiants s'élève à 23.

Les abandons ont été effectivement supprimés pour calculer le taux de réussite sur les étudiants présents en cours.

Seul le responsable pédagogique de la formation est un enseignant-chercheur académique. L'absence d'autre enseignant-chercheur est en fait relative. En effet, les intervenants extérieurs de cette formation possèdent à la fois des compétences avérées professionnelles et en recherche, en adéquation avec leurs activités respectives.

OBSERVATIONS

LICENCE PROFESSIONNELLE

Nom de la mention : Protection et valorisation du Patrimoine historique et culturel.

Nom du champ de formations principal : ALL SHS

Les observations bienveillantes et constructives sont remontées à la suite de la lecture de la fiche d'évaluation par le HCERES (mars 2019)

En préliminaire, nous tenons à remercier l'HCERES pour la qualité de son analyse.

Les observations suivantes sont ponctuelles, légitimées par un souci de précision. La première d'entre elle est l'observation d'une contradiction qui a pu conduire à une erreur dans le diagnostic. Nous en sommes les premiers désolés et nous la traitons en priorité.

1) « les données fournies sont contradictoires et les emplois exercés sans rapport avec la formation suivie ni la branche professionnelle visée ».

Conclure que l'insertion professionnelle, en rapport avec la mention serait « quasi nulle » n'est pas un fait exact. L'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP) récolte des informations discontinues, partielles et non exhaustives. A leur et à notre décharge, les diplômés pris dans la vie active, ne renseignent pas toujours ce genre d'enquête (dont l'équipe est déconnectée). En conséquence, les données recueillies peuvent paraître contredire nos affirmations plus positives (et néanmoins prudentes et lucides). C'est pourquoi nous tenons à remonter des informations plus précises, démontrant que l'insertion professionnelle, en rapport avec la formation (l'action culturelle et archéologique comme protection et valorisation du patrimoine) existe bel et bien. Une liste plus précise est fournie en ANNEXE aux observations.

2) L'intitulé de mention et les contenus.

La remarque du HCERES concernant l'inadéquation entre intitulé de mention et les contenus est pertinente. L'HCERES l'a lu, les conseils de perfectionnement avaient identifié ce point. Dans l'élan de la campagne d'accréditation en cours, il a émis en octobre 2018 son avis sous la forme d'une suggestion : intégrer le mot clé de l'archéologie dans la mention (et pas seulement au niveau du parcours). Le problème, en 2015, comme à ce jour, c'est que dans la liste des LP constituée par le Ministère, aucun intitulé ne mentionne l'archéologie. Conscient de l'écueil, le Conseil de perfectionnement a souhaité la demande d'une dérogation des services compétents auprès du Ministère. Au niveau de l'intitulé du parcours, l'évolution est plus facile. Le conseil de perfectionnement d'octobre a voté pour un intitulé englobant la dimension de la médiation du patrimoine archéologique. Et ce, afin d'être cohérent avec l'évolution des contenus et des compétences (allant au-delà du seul technicien de fouilles) en cherchant à trouver des synergies avec d'autres licences proches (gestion de projet, médiation, etc...).

3) Enseignants-chercheurs et enseignants professionnels.

Avec le HCERES, on peut en effet regretter la faible implication des enseignants-chercheurs du vivier interne. Ceci dit, est-ce une faiblesse au niveau d'une LP fondée essentiellement sur les métiers de l'archéologie ? La professionnalisation est assurée et assumée par les acteurs professionnels du secteur. Il est utile de rappeler que bon nombre d'entre eux sont d'ailleurs des chercheurs et des chercheuses, ce qui est dans la « culture » même du monde de l'archéologie. Conscients que l'insertion professionnelle à bac +3 n'est pas aisée, la poursuite d'études est une possibilité. Nous ne pouvons pas l'interdire à notre niveau. Merci de ne pas nous le reprocher. Notons enfin que deux diplômées sont actuellement en thèse (à l'UPHF et à l'Université de Grenoble). Nous l'enregistrons comme une réussite.

4) « Les documents transmis contradictoires entre eux : ils indiquent des données différentes concernant le nombre total des crédits et leur répartition par semestre ».

Ce problème ponctuel d'affichage (le diplôme est bien entendu complet) avait été identifié en cours de procédure et sa correction avait été bien effectuée avec les services compétents de l'Université. Il est donc étonnant voire gênant que deux versions soient restées insérées dans la remontée au HCERES. Toutes nos excuses pour cette coquille.

5) Le supplément au diplôme :

L'annexe descriptive a été remontée dans le dossier d'auto-évaluation en avril 2018 et devait/ devrait devenir le supplément au diplôme.

6) Dans la balance points forts / points faibles,

Il serait plus équitable (par rapport à l'analyse globale effectuée et par rapport à d'autres formations citées à juste titre) de mentionner un très bon taux de réussite, en moyenne de 90%.

ANNEXE : Liste complémentaire concernant les données d'insertion professionnelle. Des exemples précis qui font l'honneur de la licence professionnelle.

Les dates montrent, qu'après l'impact de la crise de 2009-2010, la capacité d'insertion professionnelle des diplômés tend même à s'accroître.

Insertion sous la mention précédente, parcours Métiers de l'Archéologie :

Sarah SMAH promotion 2010-2011, recrutée au musée des Beaux-Arts de Cambrai de septembre 2011 à septembre 2014. Actuellement en poste, au parc archéologique de Saint-Denis (93).

Elodie DI ROSSO, promotion ACMA 2011-2012, a d'abord été recrutée en CDD par l'INRAP, de mars 2012 à octobre 2015 comme Technicienne de fouille. Ensuite recrutée en CDD par le Service Archéologique Municipal de Valenciennes (SAMV), depuis décembre 2015 jusqu'à février 2019. Sera à nouveau recrutée en CDD à partir d'avril 2019 pour une durée minimale de 7 mois en qualité de Responsable de secteur (équivalent Assistante de Conservation du patrimoine, cat. B).

Claire HERMANDESSE, major de promotion 2014. Travaille comme médiatrice sous contrat avec le Forum antique de BAVAY en vacances puis en CDD depuis février 2016 sur poste vacant.

Insertion sous la mention Protection Valorisation et Protection du Patrimoine historique et culturelle, Parcours ACMA :

Alice **BULCKAEN** promo 2015 Plusieurs CDD avec la Société de développement du Château de l'Arsenal (médiation en archéologie, céramique), Asnapio au printemps 2016 , avec Ville d'art et d'Histoire à Tourcoing (30 h/hebdo) depuis janvier 2019.

Dimitri BOUTTEAU, promotion 2015. Après avoir enchainé les CCD avec le centre de conservation et d'études archéologiques de Dainville (62), Dimitri a décroché un contrat long de trois ans (comme technicien de fouilles) depuis janvier 2019.

Hélène HERMANS. Promotion 2016. Plusieurs contrats successifs. Musée des Beaux Arts de Lille. Musée archéologique de Corse. Musée lapidaire de Narbonne.

François **DEQUICK** Promotion ACMA 2016 a obtenu après son stage de licence, sous contrat de 10 mois au service archéologique de Reims puis contrat dans l'AUBE à la société privée d'archéologie EVEHA.

Jérôme VAILLANT Major de promotion ACMA 2016-2017, depuis février 2018, recruté en CDD au Centre d'interprétation du Tank de Flesquières (Nord).

Martin LAUGERO, Major de promotion ACMA 2017-2018, recruté pour une durée de 3 mois au SAMV comme Technicien de fouille de mai à juillet 2018. Sera à nouveau recruté en CDD à partir d'avril 2019 pour une durée minimale de 7 mois en qualité de Technicien de fouille (équivalent Assistant de Conservation du patrimoine, cat. B) .

Hélène POIRIER, promotion ACMA 2017-2018, recrutée pour une durée de 3 mois au SAMV comme Technicienne de fouille de mai à juillet 2018 (équivalent Assistante de Conservation du patrimoine, cat. B).

Coralie FAVERO, promotion 2017-2018, recrutée immédiatement après son stage et son diplôme de LP en tant qu'archéologue et responsable d'opération au sein du Service d'archéologie départemental du VAUCLUSE. Ci-joint son témoignage.

OBSERVATIONS

MASTER

Nom de la mention : Arts

Nom du champ de formations principal : ALL SHS

Au nombre des principaux points faibles pointés par le comité HCERES, il convient de distinguer ceux auxquels l'équipe pédagogique est en mesure d'apporter des réponses et des améliorations à l'interne de ceux sur lesquels elle n'a hélas aucune prise. Ainsi, la trop faible part d'enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique est-elle imputable à une politique qui, durant des années, fut très favorable à d'autres filières et s'est avérée de facto préjudiciable aux Arts. Le département d'Arts paie là les conséquences d'une gouvernance facultaire qui n'a pas toujours été au mieux de la recherche des équilibres internes souhaités, et ce en dépit du fait que ses recrutements d'étudiants étaient, et sont encore, les plus importants au sein de la faculté d'Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines à laquelle il est rattaché. De même, la sous-dotation en matériel et en espaces de travail dépend des choix et des moyens accordés par nos instances supérieures ; il en va ainsi également des conditions d'accueil pour les étudiants jugées insuffisantes. Il est vivement souhaité que des réponses crédibles soient ici apportées à la faveur de la future réforme de notre université.

Il nous faut nous positionner en revanche contre deux des critiques reprises dans le rapport. S'agissant d'un soi-disant manque d'ouverture internationale, les partenariats dans le cadre des échanges Erasmus sont nombreux et diversifiés (Winnipeg au Canada britannique, Québec au Canada francophone, Parme, Urbino, Palerme en Italie, Chypre, Séoul en Corée du Sud ...) ; nous accueillons par ailleurs de plus en plus d'étudiants étrangers, en provenance d'Amérique du Sud (Colombie), de Chine, d'Afrique du Nord (Algérie et Tunisie), etc. Cette remarque vaut en particulier pour le parcours "Arts plastiques et management artistique". Dans les deux autres parcours d'Arts numériques, les étudiants en provenance de l'étranger sont eux-mêmes de plus en plus nombreux et il est à noter que les stages, de plus en plus, s'y réalisent à l'étranger (Australie, Royaume Uni, etc.). Cette dimension internationale devrait porter ses fruits à travers le parcours "Curatorial" à l'horizon du futur quinquennal. Une politique d'invitation d'acteurs du milieu de l'art internationaux de premier plan devrait en toute logique y contribuer.

Le manque de développement du positionnement dans l'environnement socioprofessionnel au niveau local et national tel qu'il a été dénoncé par les auteurs du rapport laisse lui-même quelque peu songeur. Les partenariats, ici encore, sont multiples avec les acteurs institutionnels (en particulier pour les Arts plastiques) de la région (CRP (Centre régional de la Photographie) de Douchy-les-Mines, musée de Valenciennes, musée de Cambrai, éco-musées de l'Avesnois, etc.), mais aussi en Belgique (Artothèque de Mons, musée de la Photographie de Charleroi, etc.). Concernant les mises en situation professionnelle, un partenariat très actif est encore engagé avec le FRAC Grand Large Hauts de-France, qui a d'ores et déjà permis aux étudiants de master de se sensibiliser aux différents corps de métier en lien avec l'organisation, le montage et la promotion d'une exposition d'art contemporain. Les filières numériques travaillent elles-mêmes activement avec plusieurs centres de création à l'échelon local ou non (Artzoid, le Phénix (Scène nationale) de Valenciennes, etc.).

Enfin, pour ce qui est de la non-conformité de la composition du conseil de perfectionnement avec la réglementation en vigueur, il y sera apporté une réponse à l'horizon du futur quinquennal qui correspondra par ailleurs à celui de la future réforme de notre université.

Le rapport pointe par ailleurs l'insuffisance de l'initiation à la recherche pour les étudiants ayant fait le choix d'effectuer deux stages. Il s'avère qu'en réalité, ce choix était délibéré, mettant l'accent soit sur la dimension recherche au travers du mémoire de master, soit sur la dimension professionnelle fondée quant à elle sur les stages à réaliser en M1 et M2. Il faut ici noter toutefois que, pour ce qui concerne le parcours "Arts plastiques et Management artistique", l'ouverture à la recherche a été maintenue pour tous via trois importants séminaires qui s'adressent à l'ensemble des étudiants. L'objection, certes, se justifie en partie pour ce qui est des deux autres parcours en Arts numériques où la prévalence est très nettement accordée à la dimension professionnelle, mais la poursuite en doctorat n'en demeure pas moins encouragée par l'équipe didactique au travers de la mise en place de projet dépassant la stricte dimension professionnelle. Il est à noter qu'à l'horizon de la future réforme, cette dimension "recherche" sera encore renforcée au travers de modules d'ouverture et polytechniques et de sensibilisation à la recherche, sous la forme notamment d'un important séminaire axé sur l'art contemporain.

OBSERVATIONS

MASTER

Nom de la mention : Etudes culturelles

Nom du champ de formations principal : ALL SHS

L'équipe pédagogique du master mention études culturelles a pris bonne note des remarques faites sur les points faibles de la formation. Elle entend y répondre dans la restructuration de ses parcours :

- l'accentuation de la dimension internationale (dans le parcours « Expertises et valorisations culturelles à l'international » du nouveau master mention Humanités. Histoire, sociétés, cultures) et le développement des enseignements en LVE.
- la prise en compte des NTIC dans tous les nouveaux parcours du pôle Humanités grâce à la présence du master Humanités numériques et, entre autres, la création d'un parcours Images, Sons, Histoire(s) dont la moitié de la formation est prévue dans le domaine des médias et du numérique ;
- l'attention portée au bassin minier, patrimoine mondial de l'Humanité (UNESCO) notamment dans le parcours « Expertises et valorisations culturelles à l'international » mais aussi de façon générale aux politiques culturelles menées par l'Union européenne et d'autres institutions culturelles étrangères présentes dans la région ou hors de celle-ci (Institut Goethe, Dante).

OBSERVATIONS

MASTER

Nom de la mention Géographie

Nom du champ de formations principal (ALL SHS)

L'établissement remercie les experts pour leur étude attentive du dossier d'auto-évaluation de la mention du Master Géographie, parcours DiTeC. L'évaluation proposée met en avant la volonté des équipes lilloises et valenciennes pour développer une nouvelle offre de formation professionnalisante plus attractive que le parcours DiTeC actuel.

L'équipe pédagogique de la mention a également pris connaissance des remarques concernant les points à améliorer dans la formation, dont elle ne manquera pas de tenir compte dans la nouvelle offre. Il en est ainsi de certains points pour lesquelles elle souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Présentation de la formation

Le nouveau parcours vise à former des spécialistes de l'information géographique pour le développement des territoires.

Position dans l'environnement

- Nous proposons une réponse locale qui complète une offre de formation en Aménagement et Urbanisme (master UA). C'est une alternative pour les étudiants de L3, qui peuvent s'orienter vers une formation professionnalisante en Géographie.
- Le nouveau parcours développe une pédagogie de projet s'appuyant sur des ateliers et des stages au cours des 2 années. Il associe étroitement les intervenants académiques et extérieurs au monde universitaire dans un cadre professionnalisant.

Pilotage

Un conseil de perfectionnement sera mis en place, regroupant universitaires, intervenants extérieurs, BIATSS et étudiants.

OBSERVATIONS

MASTER

Nom de la mention Management et Commerce International

Nom du champ de formations principal DEGM / ALL SHS

Observation par rapport au conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement réunit **tous** les intervenants du master (étudiants, administration et enseignants). Les « représentants du monde socioéconomique », dont l'activité extérieure au monde universitaire est indiquée en annexe 1 page 2, sont intégrés dans l'équipe pédagogique puisqu'ils assurent des cours de CM/TD, ils ont été considérés à tort comme des enseignants à part entière et étaient présents lors du CP. Ils seront désormais identifiés comme des industriels.

Les sujets abordés lors des CP varient d'une année sur l'autre puisqu'ils répondent principalement aux demandes, aux propositions et aux doléances des différents acteurs. Ils portent donc sur des problèmes divers qui seront plus précisément répertoriés, (contenu de la formation, rythme des cours, procédures administratives pour la recherche de stage, besoins matériels ou financiers, complémentarité entre les cours, divulgation de l'information en interne et avec les entreprises).

Observation par rapport à la recherche

Les étudiants qui intègrent ce master sont focalisés sur leurs projets professionnels et leurs insertions rapides dans le monde du travail, facilitée par leurs expériences en stage. Néanmoins, la formation à la recherche, c'est-à-dire le développement à la fois d'un esprit analytique et synthétique est bien présente. Elle est soutenue par la présentation de la méthodologie de recherche et de synthèse des informations. Cette méthodologie est mise en œuvre dans la cadre d'un rapport relatif à l'actualité socio-économique et de la rédaction d'un rapport de stage. Ils sont alors dirigés dans leur travail par des enseignants-chercheurs et/ou des intervenants extérieurs issus du monde de l'entreprise et intégrés dans l'équipe pédagogique.

Observation par rapport aux effectifs

M1

- 2015-16: Liste principale 20; pas de liste d'attente
- 2016-17: Liste principale 25, pas de liste d'attente
- 2017-18: Liste principale 36, Liste d'attente:
- 2018-2019: Liste principale 29, Liste d'attente: 35

M2

- 2015-2016: 15
- 2016-2017: 19
- 2017-2018: 19
- 2018-2019: 33

Cette évolution constante nous reconforte dans l'évolution positive du master et son attractivité.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)